

**L'ACTIVITE**  
**DES**  
**ORGANISMES**  
**DE FORMATION**  
**PROFESSIONNELLE CONTINUE**  
**EN NOUVELLE-CALEDONIE**

**ANNEE 2013**



Conformément à l'article Lp. 545-4 du code du travail de Nouvelle-Calédonie, toute personne physique ou morale qui réalise des prestations de formation professionnelle continue en Nouvelle-Calédonie est tenue de déclarer son activité auprès de la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC).

Cette formalité permet alors à la DFPC d'exercer un contrôle sur l'activité de ces dispensateurs de formation professionnelle continue, appelés aussi organismes de formation.

Ce contrôle multiforme peut être exercé sur pièces ou sur place, mais il est également fait à travers le bilan pédagogique et financier (BPF) que les dispensateurs ont l'obligation de transmettre chaque année à la DFPC.

Ce bilan annuel a aussi comme intérêt de fournir des données statistiques actualisées sur le marché de la formation en Nouvelle-Calédonie tant au niveau de l'offre (les dispensateurs) que de la demande (les formations réalisées et les clients).

Ce rapport est donc l'analyse des données fournies par les dispensateurs de formation professionnelle continue enregistrés auprès de la DFPC en 2013 et la synthèse de ces données.

Il décrit tout d'abord l'offre de formation en Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire, les dispensateurs de formation exerçant leur activité en Nouvelle-Calédonie.

Est ensuite analysée l'activité de formation professionnelle continue telle qu'elle apparaît au travers des bilans pédagogiques et financiers déposés par les dispensateurs de formation en avril 2014.

Il faut entendre par stagiaire toute personne physique qui suit une action de formation (une même personne, ayant suivi deux actions de formation, sera ainsi comptabilisée deux fois).

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>L'OFFRE DE FORMATION EN NOUVELLE-CALEDONIE</b>	<b>5</b>
1.1	LES ORGANISMES DE FORMATION	5
1.1.1	Leur statut juridique	6
1.1.2	Leur ancienneté sur le marché de la formation professionnelle continue	6
1.1.3	Leur chiffre d'affaires réalisé en FPC	7
1.1.4	Leur ressource humaine	8
1.1.5	Leur volume de stagiaires	9
1.1.6	Leur volume d'heures de formation	10
1.1.7	L'accompagnement à la validation des acquis et de l'expérience (VAE)	10
1.2	LES DOMAINES DE FORMATION	12
<b>2</b>	<b>L'ACTIVITE DE FORMATION EN NOUVELLE-CALEDONIE</b>	<b>15</b>
2.1	LES STAGIAIRES	15
2.2	LA DUREE DE FORMATION	19
2.3	LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORMATION	24
2.4	LES CHARGES LIEES A L'ACTIVITE DE FORMATION	31

## Les chiffres clés du rapport 2013

- **192 dispensateurs de formation professionnelle continue** étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue au 31 décembre 2013. [Page 5](#)
- Au cours de l'année 2013, 196 dispensateurs ont eu une activité de formation et étaient donc dans l'obligation de transmettre à l'administration un bilan pédagogique et financier de leur activité sur l'année écoulée. [Page 6](#)
- **21 nouveaux organismes** ont déclaré leur activité en 2013. [Page 5](#)
- 92 % des organismes enregistrés sont des organismes privés. [Page 6](#)
- 50 % des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté. [Page 6](#)
- Seuls 21 % des organismes de formation consacrent la totalité de leur activité à la formation professionnelle continue. [Page 7](#)
- 65 % des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs. L'ensemble des organismes déclarent employer 1 947 formateurs<sup>1</sup>. [Page 8](#)
- 49 % des organismes forment moins de 100 stagiaires dans l'année. [Page 9](#)
- 124 accompagnements VAE en 2013. [Page 10](#)
- **51 527 stagiaires** ont été formés en 2013. 69 % d'entre eux sont des salariés dont la formation est financée par l'employeur, 18 % sont des stagiaires dont la formation est financée par les collectivités publiques (Nouvelle-Calédonie et Provinces). [Page 15](#)
- Les organismes déclarés ont assuré en 2013, **254 921 heures de formation**. [Page 19](#)
- 50 % des heures de formation concernent des domaines de formation du tertiaire, 26 % les technologies industrielles, 18 % les formations générales et 6 % les spécialités transversales. [Page 20](#)
- Le chiffre d'affaires global des organismes de formation représente 6 063 milliards de francs. Cela représente environ 0,68 % du PIB<sup>2</sup> de la Nouvelle-Calédonie. [Page 24](#)
- La vente de prestations de formation représente 68 % des produits des organismes. Les subventions publiques pèsent pour 13 % dans leurs recettes. [Page 26](#)

---

<sup>1</sup> Chiffre ne correspondant pas aux personnes physiques mais aux contrats de travail ou de sous-traitance passés entre les organismes de formation et leurs formateurs

<sup>2</sup> Calculé sur la valeur du PIB de 2011: 887.4 milliards de francs CFP (Source ISEE – Economie – Entreprise – PIB et données macro-économiques).

# 1 L'offre de formation en Nouvelle-Calédonie

## 1.1 Les organismes de formation

**Au 31 décembre 2013, 192 dispensateurs de formation professionnelle continue étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue.**

L'activité de 21 nouveaux organismes a été enregistrée en 2013. La répartition selon le statut juridique se fait comme suit :

**Illustration 1 : Organismes déclarés en 2013 par statut juridique**

Statut juridique des organismes enregistrés en 2014	Nombre
Association Loi 1901	2
Personne physique	3
SARL	14
SAS	1
EPA NC	1
Total	21

L'étude des 196 bilans pédagogiques et financiers de l'année 2013 attendus, a donné lieu à :

- la réception de 191 bilans pédagogiques et financiers,
- l'établissement de 5 procès-verbaux, ayant pour motif l'absence de transmission du bilan pédagogique et financier de l'année 2013.

**25 organismes ont été radiés en 2013.** Les motifs de radiation sont les suivants :

**Illustration 2 : Motifs des radiations des dispensateurs en 2013**

Motif Radiation	Nombre de dispensateurs radiés
Absence d'activité pendant 2 ans	5
Activité non-conforme	11
Cessation d'activité	6
Changement de statut juridique	3
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

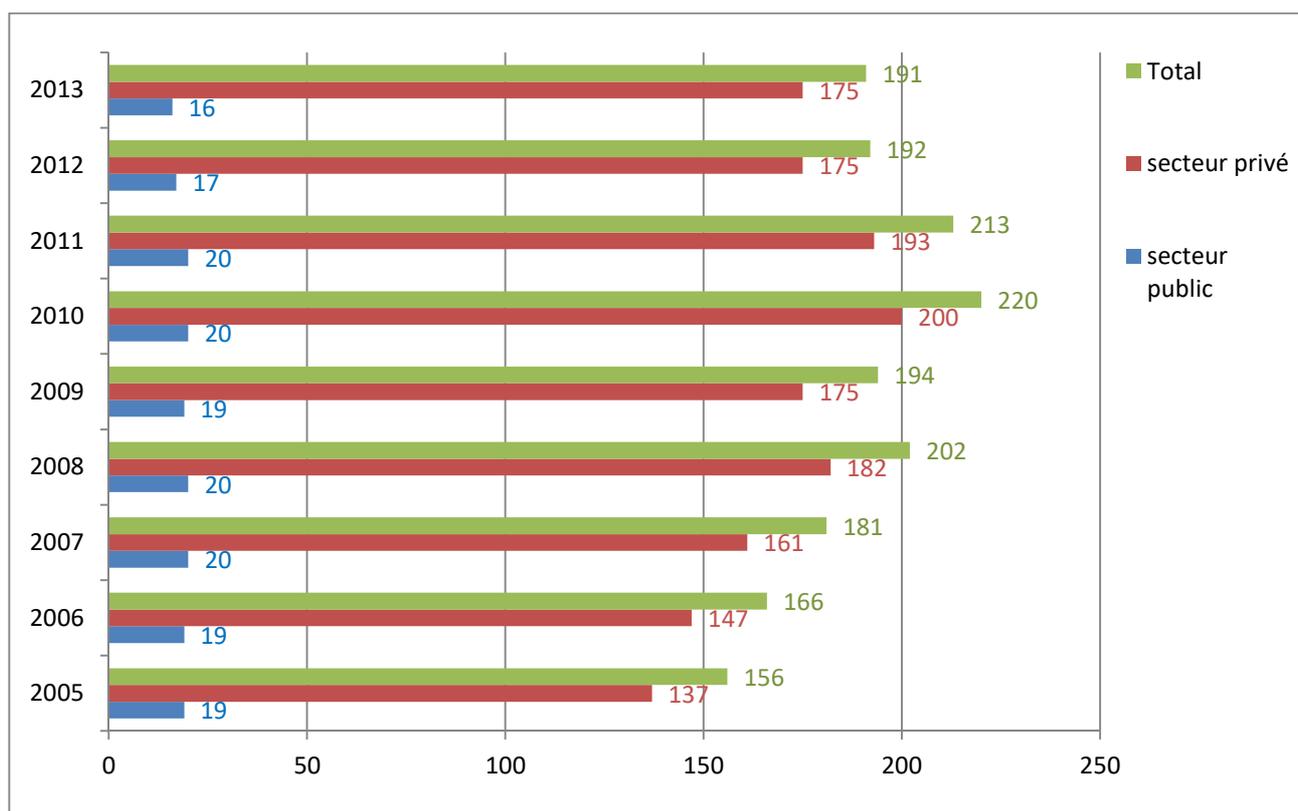
### 1.1.1 Leur statut juridique

A l'identique des années précédentes, les dispensateurs de formation appartenant au secteur privé sont majoritaires (92%).

Illustration 3 : Nombre de dispensateurs par statut juridique en 2013

Catégories juridique des organismes	Nombre	%
Association	20	11%
Autre	2	1%
Organisme rattaché à une branche professionnelle	2	1%
Secteur privé : personne physique	35	18%
Secteur privé : SA, SARL,...	116	61%
<b>Privé</b>	<b>175</b>	<b>92%</b>
Administration publique	1	0.5%
Etablissement consulaire	3	1.5%
Etablissement public ou parapublic	12	6%
<b>Public</b>	<b>16</b>	<b>8%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	

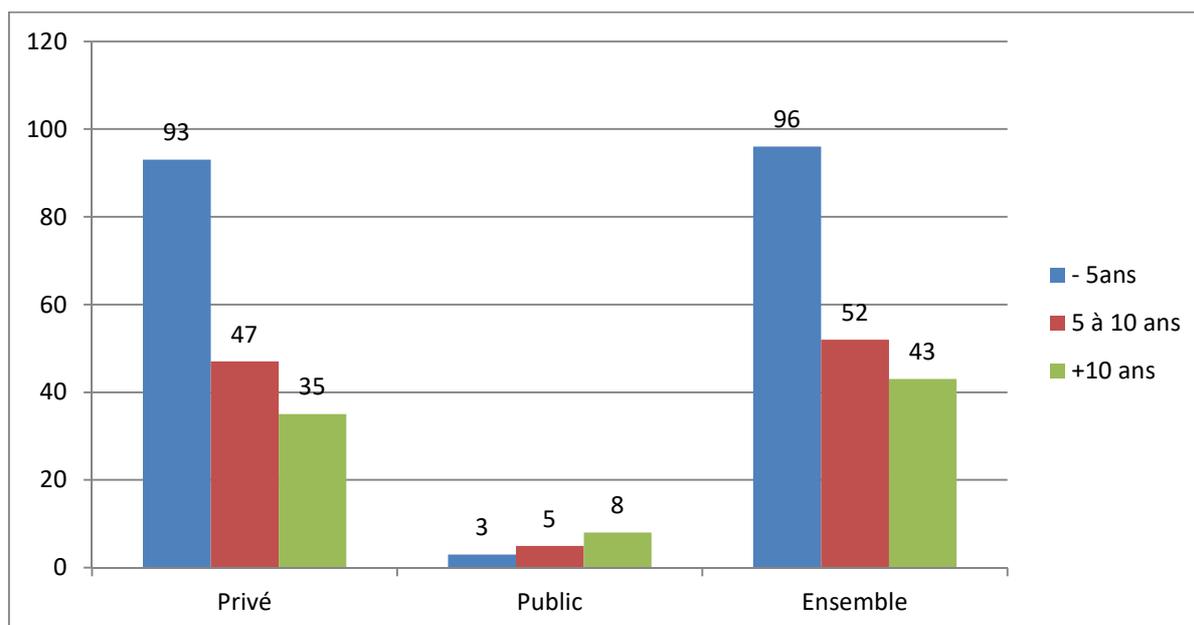
Illustration 4 : Evolution du nombre de dispensateurs par secteur de 2005 à 2013



### 1.1.2 Leur ancienneté sur le marché de la formation professionnelle continue

50% des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté. On constate cependant une grande différence entre le secteur privé et le secteur public. En effet, si 53 % des organismes privés ont moins de 5 ans d'existence, 50 % des organismes publics ont plus de 10 ans d'existence.

**Illustration 5 : Ancienneté des dispensateurs**

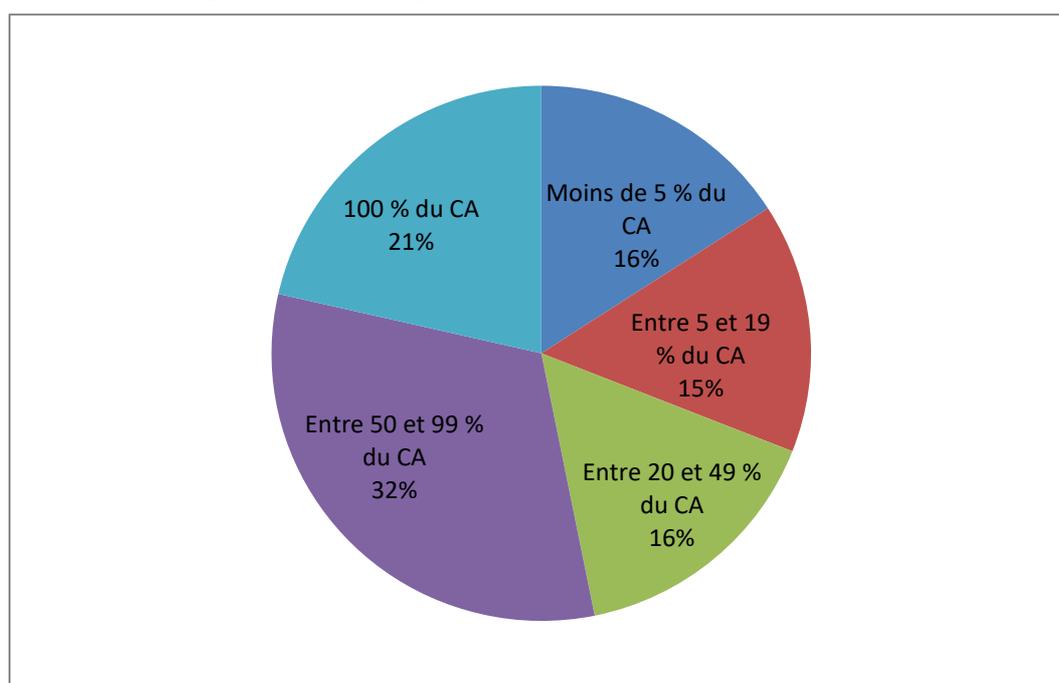


### 1.1.3 Leur chiffre d'affaires réalisé en FPC

Sur les 191 dispensateurs ayant transmis leur bilan pédagogique et financier en 2013 :  
 65 dispensateurs déclarent ne pas avoir eu d'activité de formation professionnelle continue (FPC) en 2013.  
 126 organismes sont donc actifs (5 dispensateurs n'ont pas transmis de bilan pédagogique et financier).

Seuls 21% des organismes consacrent la totalité de leur activité à la formation professionnelle continue. Cependant, l'activité de formation reste majoritaire dans le chiffre d'affaires pour 53 % des organismes. A l'inverse, pour 16 % des dispensateurs, la formation professionnelle est une activité marginale puisqu'elle représente moins de 5 % de leur chiffre d'affaires.

**Illustration 6 : Répartition des dispensateurs<sup>3</sup> selon la part du chiffre d'affaires en FPC**



<sup>3</sup> Sur 126 dispensateurs ayant déclaré une part de chiffre d'affaires en FPC supérieur à 0% en 2013

Pour ceux dont la formation n'est pas la seule activité, les autres activités auxquelles ils se consacrent sont les suivantes :

- production de services pour 57 % d'entre eux,
- conseil, audit ou gestion des ressources humaines pour 27 %,
- formation initiale (enseignement ou apprentissage) pour 12 %,
- et enfin production de biens pour 4 % d'entre eux.

#### 1.1.4 Leur ressource humaine

Compte tenu de l'importance des personnes physiques parmi les dispensateurs de formation et du fait du nombre important d'organismes pour lesquels la formation n'est pas l'activité principale, il n'est pas surprenant de constater que le profil type des dispensateurs de formation est une équipe pédagogique réduite, constituée de quelques formateurs travaillant le plus souvent à temps partiel ou en sous-traitance.

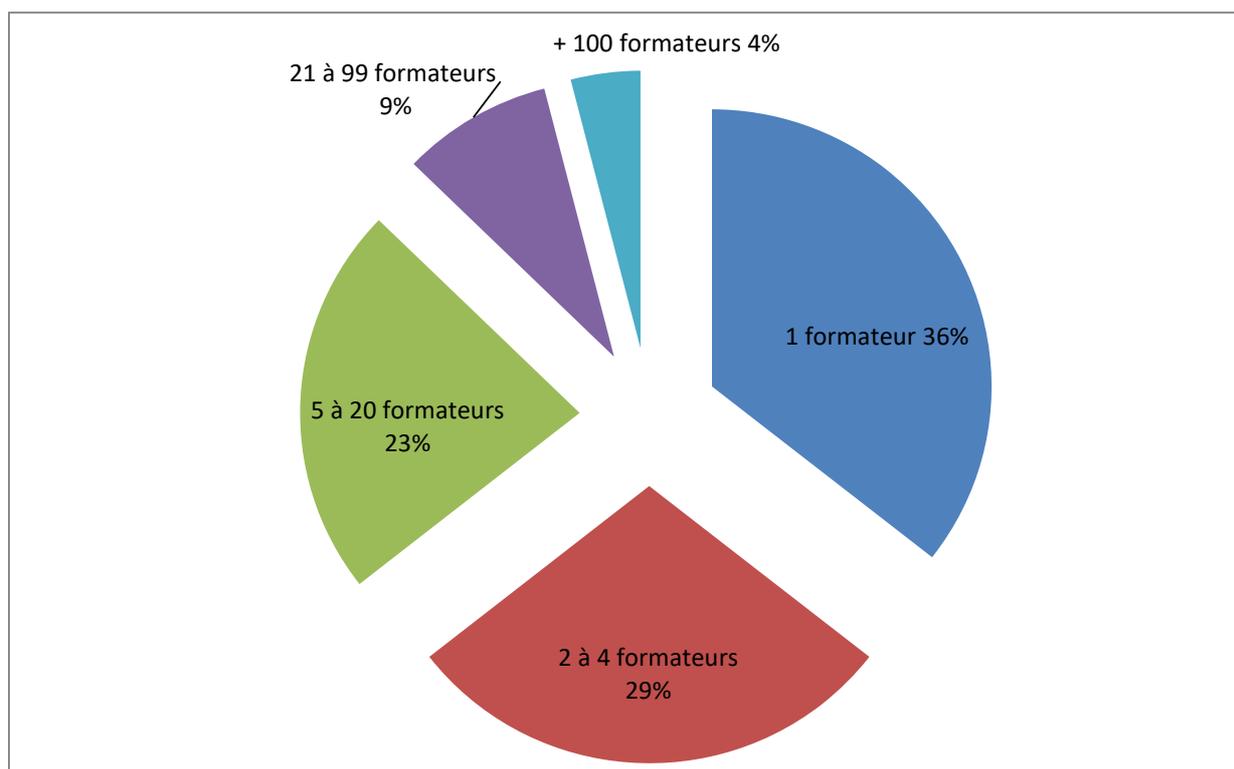
Ainsi, il apparaît que :

- 65 % des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs ;
- 36 % des dispensateurs emploient un seul formateur, salarié ou non de l'organisme ;
- 6 organismes (qui sont tous des organismes publics) déclarent avoir plus de 100 formateurs.

Les 8 dispensateurs ayant recours au plus grand nombre de formateurs sont les suivants :

Raison sociale	Nombre de formateurs
INSTITUT DE FORMATION A L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (IFAP)	228
GRETA INTERPROVINCIAL DE NOUVELLE-CALEDONIE	179
INSTITUT DE FORMATION DES MAITRES DE NOUVELLE-CALEDONIE (IFM NC)	176
CENTRE CONSULAIRE DE FORMATION CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NOUVELLE-CALEDONIE (CFA CCI)	163
INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS SANITAIRES ET SOCIALES DE NOUVELLE-CALEDONIE (IFPSS NC)	131
UNIVERSITE DE NOUVELLE-CALEDONIE (UNC)	106
INSTITUT DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT ST JEAN BAPTISTE DE LA SALLE (IFDEC)	71
ASSOCIATION CALEDONIENNE D'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ECONOMIQUE (ACESTE CNAM)	64

**Illustration 7 : Taille de l'équipe pédagogique**



Les statuts juridiques des formateurs qui travaillent pour les dispensateurs de formation peuvent être de plusieurs natures : salarié (en CDI ou en CDD) travaillant à temps complet ou à temps partiel, formateur indépendant, bénévole, vacataire, ...

La répartition des formateurs déclarés à travers les bilans pédagogiques est la suivante :

**Illustration 8 : Répartition des formateurs selon leur statut**

Formateurs salariés à temps plein	204
Formateurs salariés à temps partiel	318
Formateurs individuels en sous-traitance	880
Formateurs bénévoles	57
Gérants	105
Autres formateurs	383

On notera que le nombre de formateurs a baissé de 4.3 % entre 2011 et 2013.

### 1.1.5 Leur volume de stagiaires

Les dispensateurs déclarent avoir formé 51 527 stagiaires en 2013, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2012. Par ailleurs, 49 % des organismes forment moins de 100 stagiaires dans l'année. A l'inverse, dans la fourchette haute, seuls 5 dispensateurs ont formé plus de 1 000 stagiaires en 2013 dont trois organismes publics et deux associations.

### 1.1.6 Leur volume d'heures de formation

Les dispensateurs de formation ont assuré en 2013, 254 921 heures de formation, contre 261 196 heures en 2011, soit une baisse de 2.4 %.

Ces heures se répartissent très inégalement selon le statut du dispensateur. En effet, le secteur privé, qui représente 92 % des dispensateurs n'assure que 57 % des heures de formation alors que le secteur public en assure 43 %.

#### Illustration 9 : Durée d'activité par type de dispensateur

(Sur 148 dispensateurs ayant fourni ces informations)

Statut	Type	Total heures de formation	Moyenne par organisme	%
PRIVE	SA, SARL...	81 614	983	32 %
	Personne physique	14 019	483	5 %
	Association	28 795	1 920	11 %
	Organisme rattaché à une branche professionnelle	19 526	9 763	8 %
	Autre	933	467	0,4 %
	<b>Total Privé</b>		<b>144887</b>	<b>1106</b>
PUBLIC	Administration publique	131	131	0,1 %
	Etablissement consulaire	17 867	5 956	7 %
	Etablissement public ou parapublic	92 036	7 080	36 %
	<b>Total Public</b>		<b>110 034</b>	<b>6 473</b>
<b>TOTAL</b>		<b>254 921</b>	<b>1 722</b>	

### 1.1.7 L'accompagnement à la validation des acquis et de l'expérience (VAE)

Cette nouvelle typologie de prestation de formation professionnelle continue a été intégrée dans le champ de la formation professionnelle continue en 2010 suite à la loi du pays instituant la VAE en Nouvelle-Calédonie.

Les données relatives à la mise en œuvre de ces prestations ont pu être recueillies en 2013 selon les déclarations des organismes de formation ayant déposé un bilan pédagogique et financier.

#### Les chiffres clés 2013 de la VAE<sup>4</sup>

- 124 accompagnements VAE
- 72 % des candidats accompagnés sont des femmes
- 83% des candidats sont des salariés (dont 60 % proviennent du secteur privé)
- 11% des candidats sont des demandeurs d'emplois
- 36 % des VAE déclarées visent un diplôme de niveau IV (majoritairement des baccalauréats professionnels)
- La durée moyenne d'un accompagnement est de 6h00 heures
- Le coût horaire moyen facturé est de 9 521 francs<sup>5</sup>
- Les VAE sont principalement financées par les particuliers (48 % des candidats) et par les employeurs (35 %)

<sup>4</sup> 8 organismes dont 5 établissements publics, 2 associations loi 1901 et 1 organisme privé ont déclaré avoir effectué des accompagnements VAE en 2013.

<sup>5</sup> Plusieurs organismes proposent la VAE gratuitement.

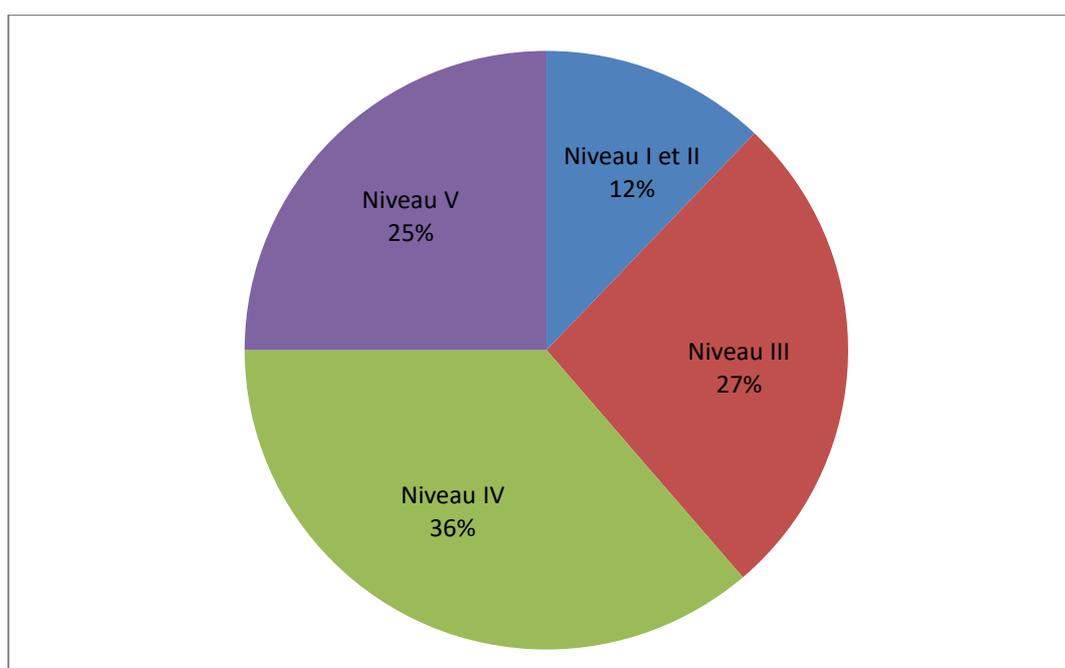
**Illustration 10 : Répartition des financements des VAE en 2013**

Nombre de VAE	Nombre de VAE	Soit
Individuel	59	48%
Employeur	44	35%
Collectivité publique	20	16%
Association	1	1%
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>100%</b>

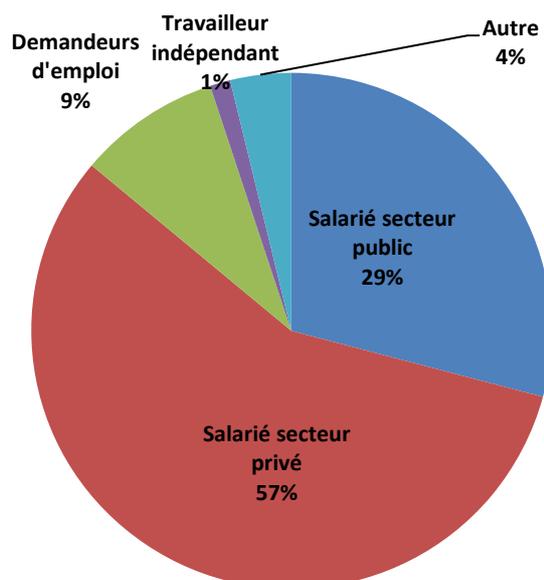
**Illustration 11 : Répartition des niveaux de diplômes visés par la VAE**

	Nombre de VAE
<b>Niveau I et II</b>	<b>15</b>
Diplôme d'ingénieur	7
Master	2
Licence et Licence Pro	4
Diplôme d'éducateur spécialisé	1
Diplôme d'établissement en chimie	1
<b>Niveau III</b>	<b>33</b>
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)	33
<b>Niveau IV</b>	<b>45</b>
Baccalauréat professionnel	36
Brevet professionnel	8
Technicien d'intervention télécom	1
<b>Niveau V</b>	<b>31</b>
Certificat d'aptitude professionnelle	28
Brevet d'études professionnelles	1
Mention complémentaire	2

**Illustration 12 : Niveau du diplôme visé par une VAE**



**Illustration 13 : Statut des bénéficiaires bénéficiant d'une VAE**



## 1.2 Les domaines de formation

Quasiment tous les domaines de formation sont représentés en Nouvelle-Calédonie, avec cependant des volumes d'activité très variables.

L'offre de formation en 2013 concerne majoritairement le secteur « tertiaire » avec une prédominance des formations de spécialités plurivalentes des services (54 % des formations).

**Illustration 14 : Nombre de dispensateurs par domaine de formation en 2013  
(un dispensateur peut avoir plusieurs domaines de formation)**

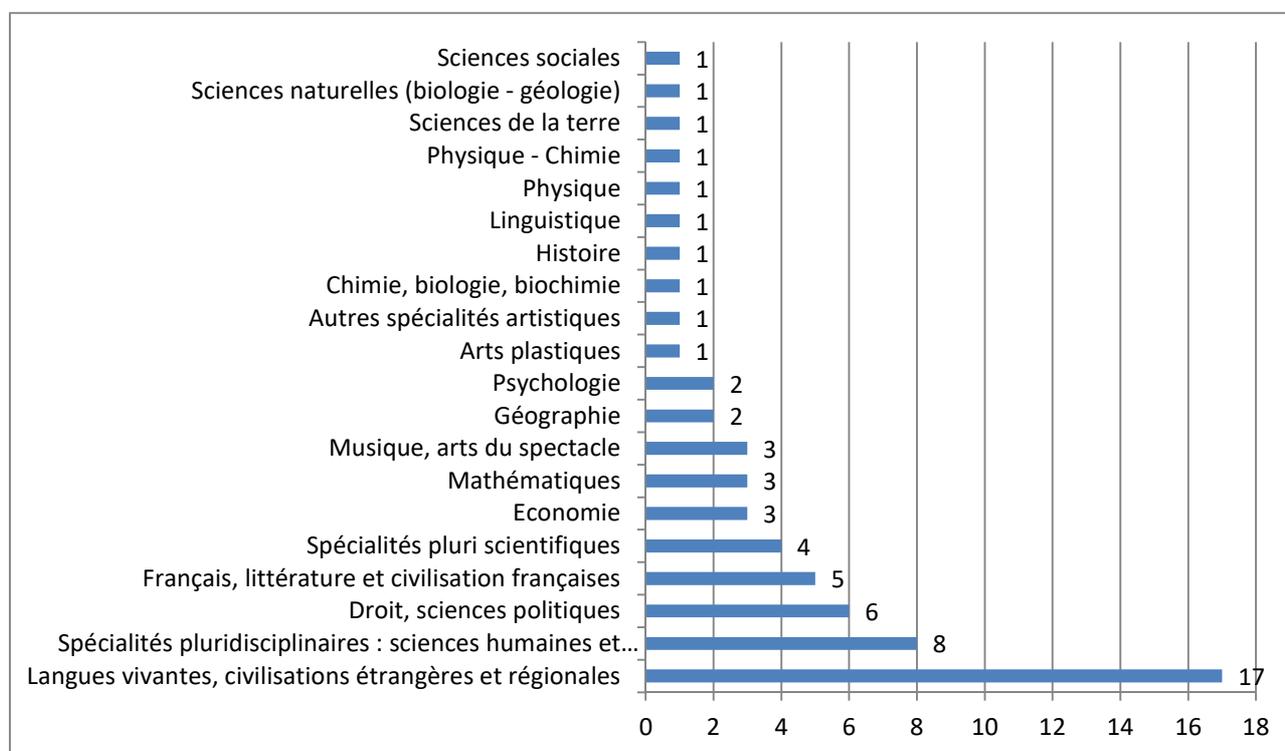
Formations générales	63
Spécialités plurivalentes des services	228
Spécialités transversales	54
Technologies industrielles fondamentales	79

**Illustration 15 : Domaines sans actions de formation professionnelle en 2013**

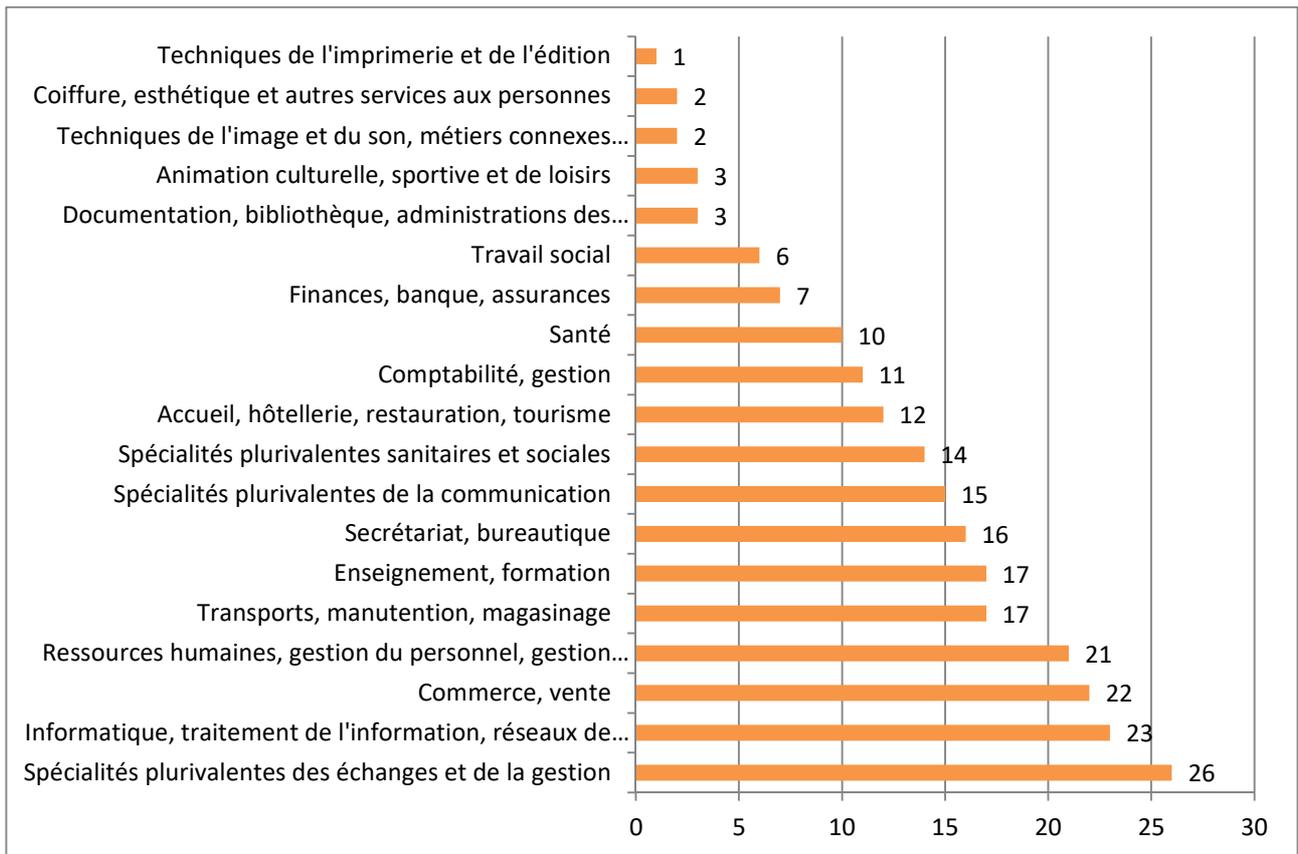
<b>Formations générales</b>	Chimie
	Sciences de la vie
	Philosophie, éthique et théologie
	Langues et civilisations anciennes
	Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes
<b>Spécialités plurivalentes des services</b>	Journalisme, communication (y compris communication graphique et publicité)
<b>Spécialités transversales</b>	Economie et activités domestiques
	Jeux et activités spécifiques de loisirs
<b>Technologies industrielles fondamentales</b>	Forêts, espaces verts, pêche
	Matériaux de construction, verre, céramique
	Papier, carton
	Plasturgie, matériaux composites
	Transformations chimiques et apparentées
	Cuirs et peaux
	Habillement (y compris mode, couture)
	Spécialités pluri technologiques : matériaux souples
	Textile
	Mécanique aéronautique et spatiale
	Mécanique générale et de précision, usinage

Dans le détail, voici, par domaine, les spécialités de formations dispensées en Nouvelle-Calédonie en 2013 et le nombre de dispensateurs intervenants :

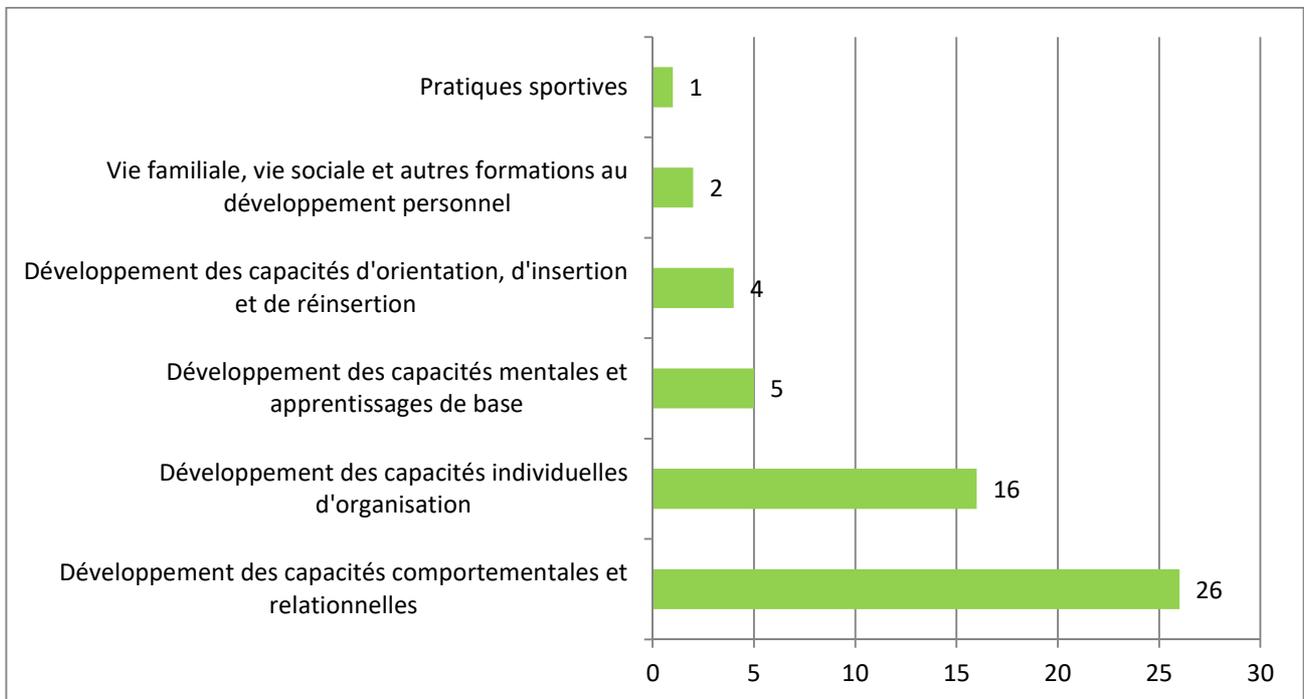
**Illustration 16 : Nombre de dispensateurs assurant des formations générales**



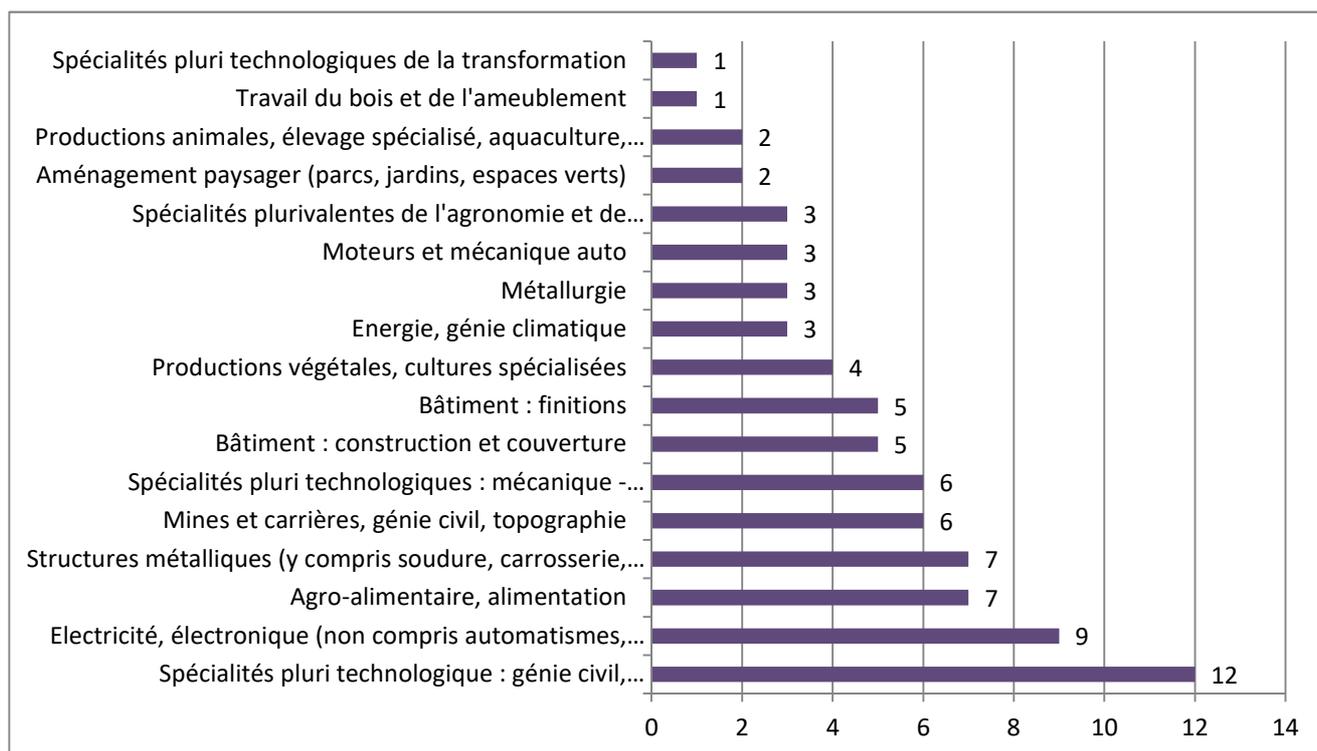
**Illustration 17 : Nombre de dispensateurs assurant des formations de spécialités plurivalentes des services**



**Illustration 18 : Nombre de dispensateurs assurant des formations transversales**



### Illustration 19 : Nombre de dispensateurs assurant des formations dans le domaine des technologies industrielles



## 2 L'activité de formation en Nouvelle-Calédonie

### 2.1 Les stagiaires

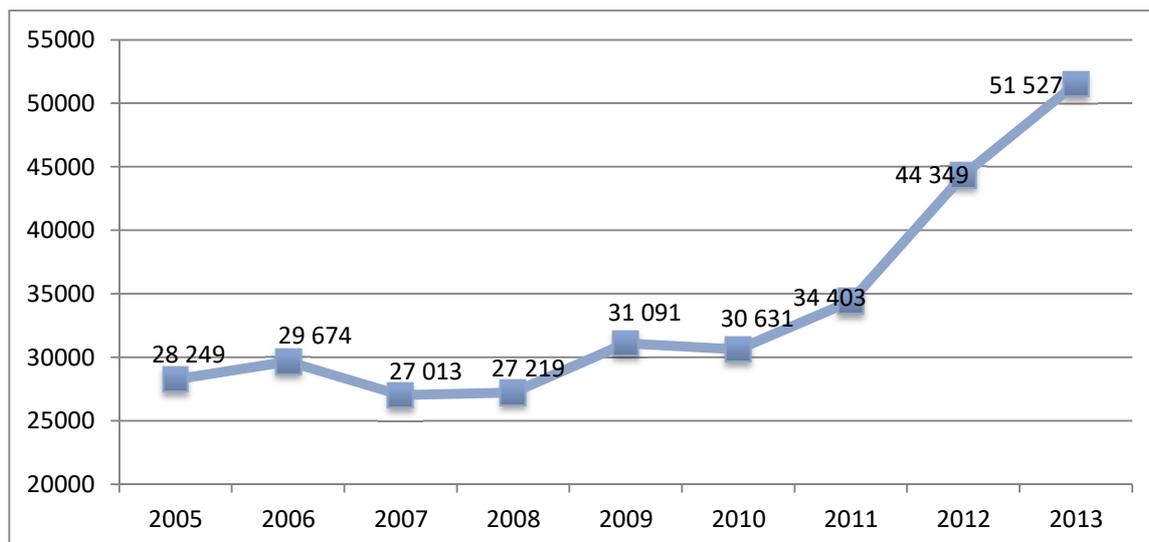
Les organismes de formation ont formé 51 527 stagiaires<sup>6</sup> en 2013 soit une augmentation de 16 % au regard du volume de stagiaires formés en 2012 (44 349).

La répartition des stagiaires peut être analysée selon l'origine du financement. Pour leur grande majorité, les stagiaires sont des salariés dont la formation a été financée par leur employeur (69 %), assujettis ou non, privés ou publics. Par ailleurs, 18 % des stagiaires ont vu leur formation financée par la puissance publique (Nouvelle-Calédonie et provinces). Le nombre de stagiaires dont la formation est financée par la Nouvelle-Calédonie et les provinces a légèrement diminué par rapport à 2011 (- 3 %).

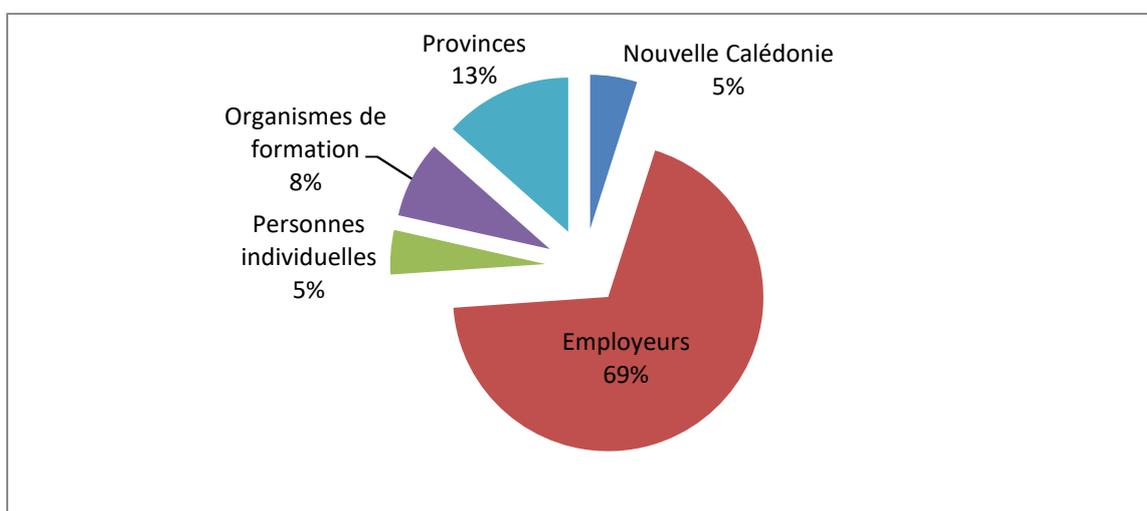
Enfin, il convient de noter que 8 % des stagiaires sont formés dans le cadre de la sous-traitance pour un autre organisme de formation et 5 % sont des personnes individuelles.

<sup>6</sup> Un même stagiaire a pu suivre plusieurs actions de formation au cours de l'année et peut donc être comptabilisé plusieurs fois au cours de son parcours de formation.

**Illustration 20 : Evolution du nombre de stagiaires**



**Illustration 21 : Répartition des stagiaires par origine de financement**



Les organismes de formation privés qui représentent 92 % des organismes forment 55,6 % des stagiaires (contre 47,5 % en 2011).

Les organismes publics, qui ne représentent que 8 % des organismes forment quant à eux 44.3 % des stagiaires (contre 52,5 % en 2011).

**Illustration 22 : Répartition des stagiaires par statut du dispensateur**

CATEGORIE	Nombre	%
Administration publique	314	0.61 %
Etablissement public ou parapublic	19 247	37.37 %
Etablissement consulaire	3 267	6.34 %
<b>PUBLIC</b>	<b>22 828</b>	<b>44.33 %</b>
Organisme rattaché à une branche professionnelle	554	1,08 %
Association	9 679	18.79 %
Secteur privé : SA, SARL,...	13 906	27 %
Secteur privé : personne physique	4 443	8.63 %
Autres	89	0.17 %
<b>PRIVE</b>	<b>28685</b>	<b>55.67 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51 499</b>	<b>100 %</b>

**Illustration 23 : Répartition des stagiaires par domaine de formation**

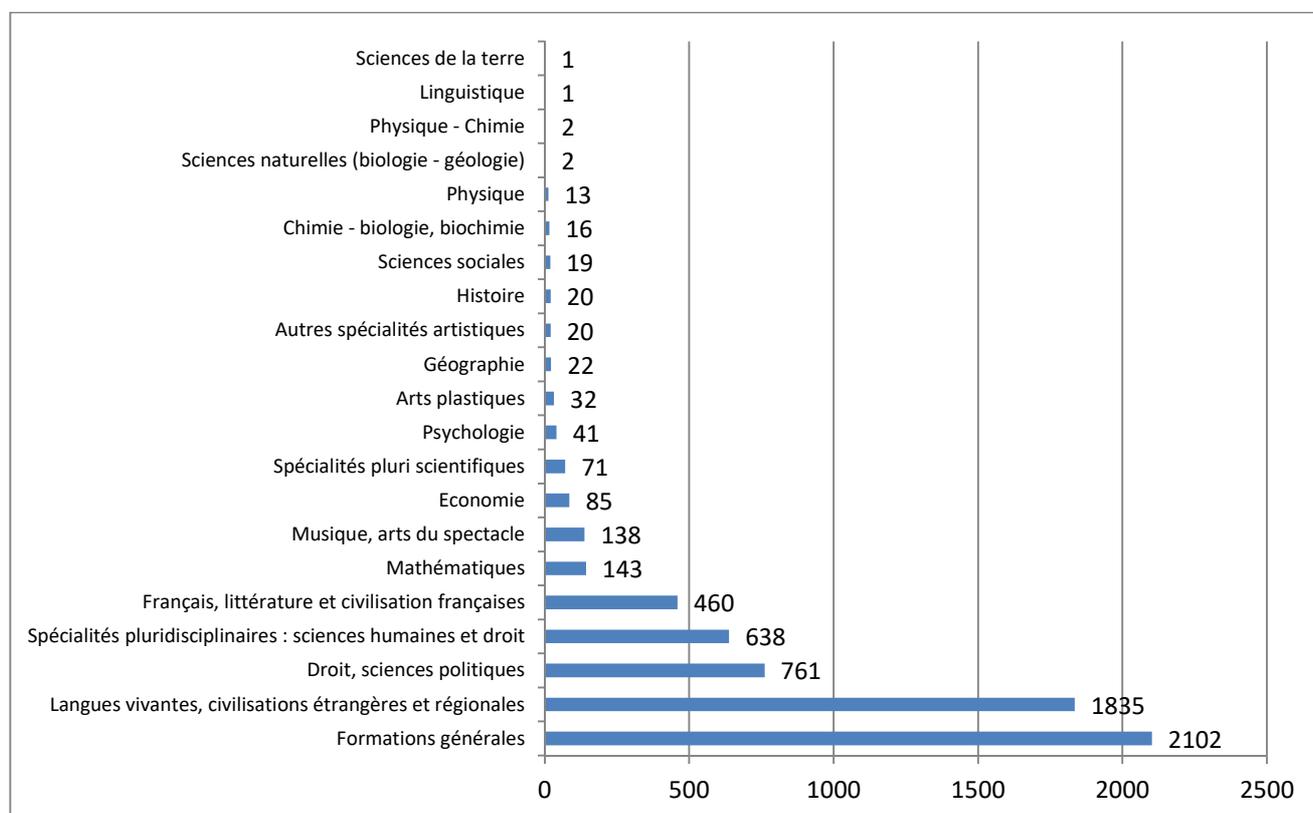
Domaine de formation	Stagiaires en %
<b>Formations générales</b>	13%
<b>Spécialités plurivalentes des services</b>	67%
<b>Spécialités transversales</b>	11%
<b>Technologies industrielles fondamentales</b>	9%

Dans le secteur des formations générales, on trouve proportionnellement le plus grand nombre de stagiaires en « formations générales » puis en « langues vivantes, civilisations étrangères et régionales et en « droit, sciences politiques »

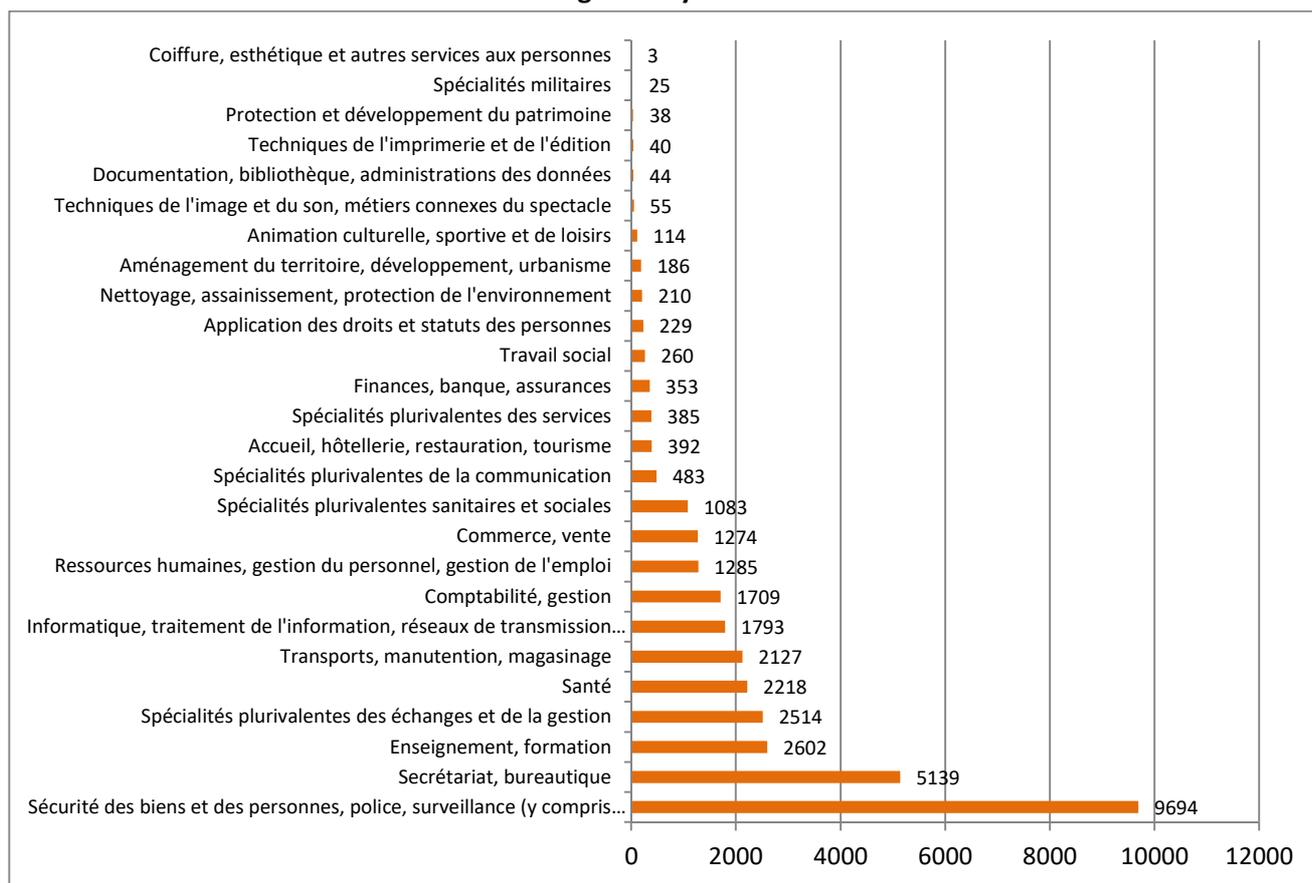
**Détail par domaine de formation :**

Les illustrations en pages suivantes nous montrent le détail par domaine de formation.

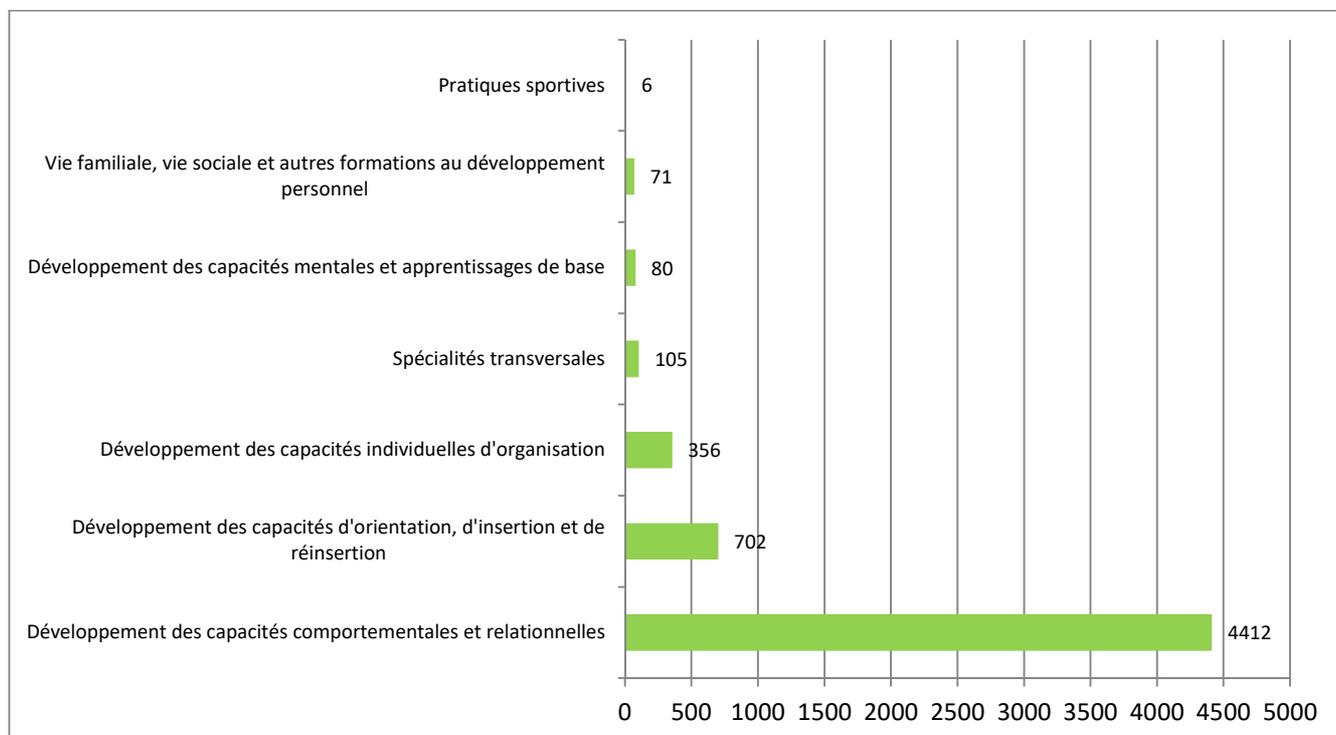
**Illustration 24 : Nombre de stagiaires ayant suivi une formation générale**



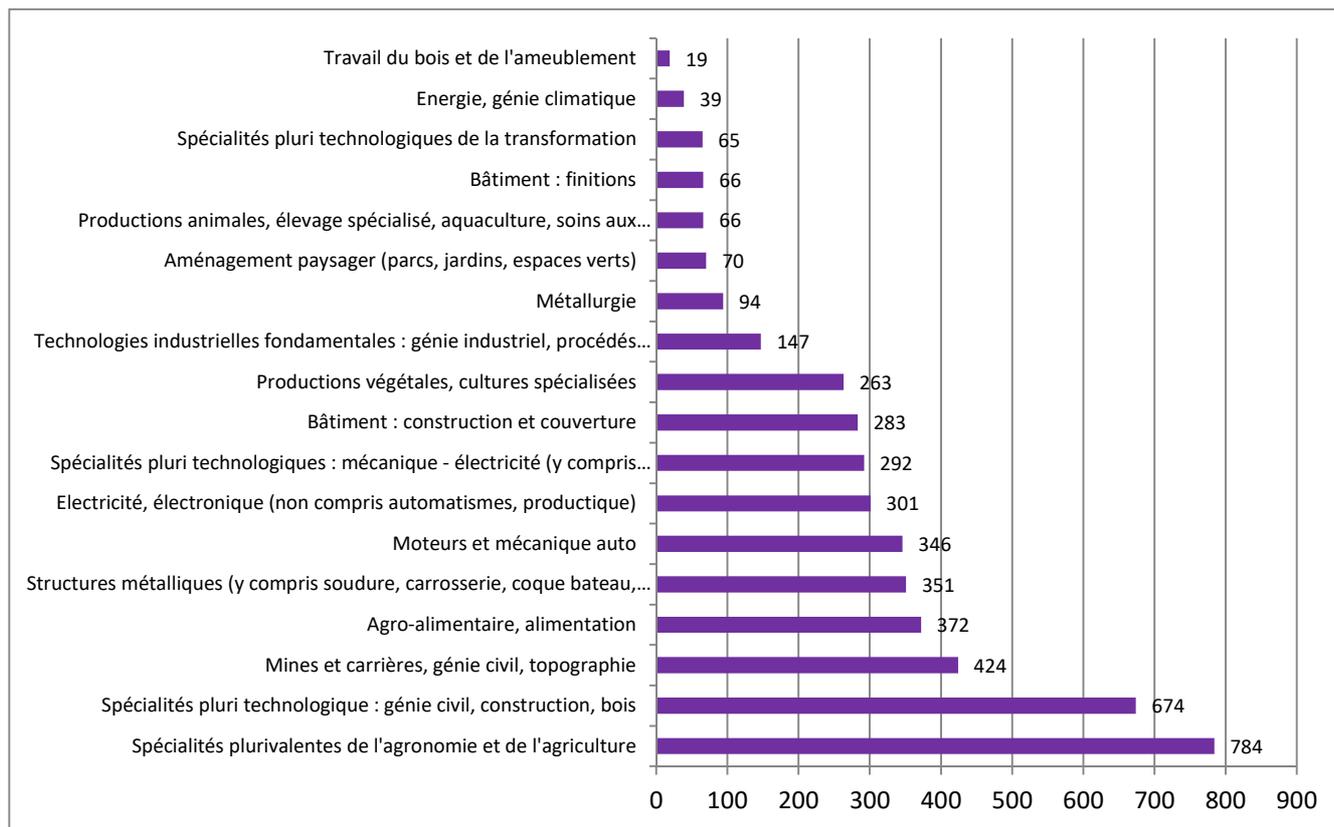
**Illustration 25 : Nombre de stagiaires ayant suivi des formations tertiaires**



**Illustration 26 : Nombre de stagiaires ayant suivi des formations transversales**



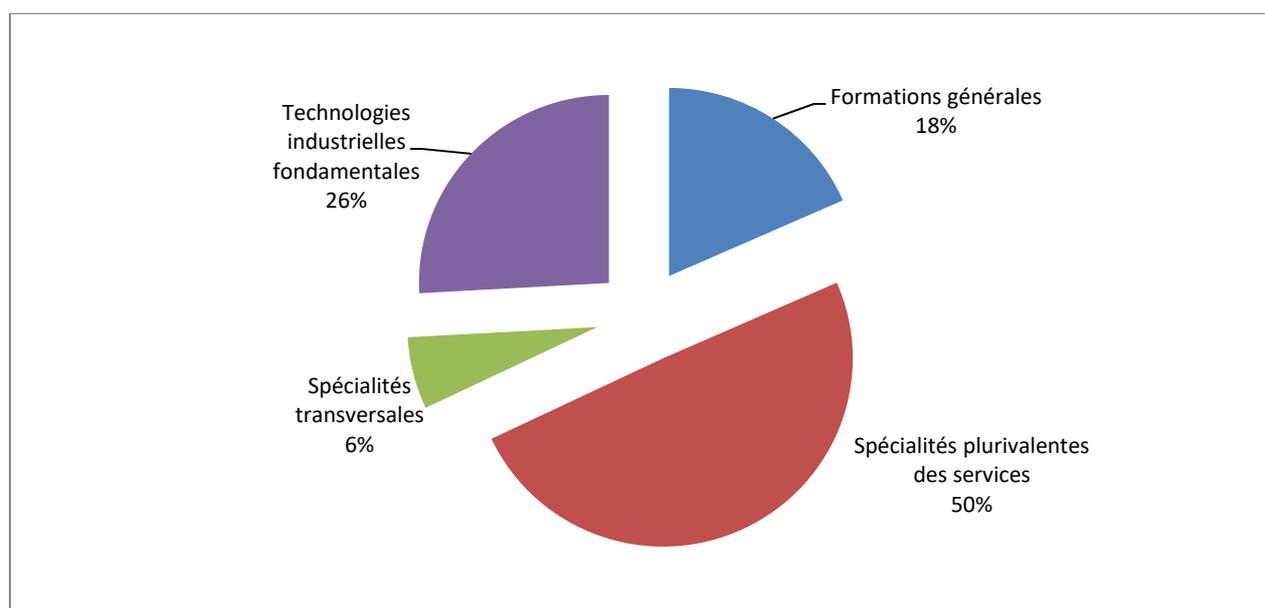
**Illustration 27 : Nombre de stagiaires ayant suivi une formation dans le domaine des technologies industrielles**



## 2.2 La durée de formation

En 2013, la durée moyenne de formation par stagiaire est de 5 heures pour un volume total de 254 921 heures de formation réalisées<sup>7</sup>. Ainsi, tandis que le nombre de stagiaires a augmenté de 16%, par rapport à 2012, le nombre d'heures de formation dispensées a baissé de 2 heures en moyenne par stagiaire.

**Illustration 28 : Répartition des heures de formation par domaine**



<sup>7</sup> Ce nombre correspond à la durée de chaque session de formation multiplié par le nombre de sessions.

Les 10 domaines ayant le plus d'heures de formation sont les suivants :

Spécialité de formation	Volume d'heures de formation	%
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	22 213	9%
Mines et carrières, génie civil, topographie	20 252	8%
Formations générales	14 141	6%
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	12 097	5%
Santé	11 870	5%
Transports, manutention, magasinage	9 458	4%
Secrétariat, bureautique	9 160	4%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	8 951	4%
Développement des capacités comportementales et relationnelles	8 870	4%
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	8 781	3%

Les 10 domaines ayant le moins d'heures de formation (représentant moins de 1% des actions réalisées) sont les suivants :

Spécialité de formation	Volume d'heures de formation	%
Physique - Chimie	4	0,002%
Sciences naturelles (biologie –géologie)	14	0,006%
Linguistique	35	0,014%
Histoire	36	0,014%
Sciences sociales	42	0,017%
Protection et développement du patrimoine	56	0,022%
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	70	0,028%
Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	79	0,031%
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	82	0,032%
Documentation, bibliothèque, administrations des données	84	0,033%

**DETAIL PAR THEME DE FORMATION :**

Le nombre d'heures de formation par thème se répartit de la façon suivante :

**Illustration 29 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations générales**

Intitulé de spécialité	Heures
Formations générales	14141
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	12097
Spécialités pluridisciplinaires : sciences humaines et droit	5217
Français, littérature et civilisation françaises	5078
Musique, arts du spectacle	3412
Economie	1455
Droit, sciences politiques	1352
Arts plastiques	1090
Spécialités pluri scientifiques	646
Sciences de la terre	534
Mathématiques	493
Psychologie	434
Physique	133
Chimie - biologie, biochimie	128
Autres spécialités artistiques	120
Géographie	95
Sciences sociales	42
Histoire	36
Linguistique	35
Sciences naturelles (biologie - géologie)	14
Physique - Chimie	4

**Illustration 30 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations plurivalentes des services**

Intitulé de spécialité	Heures
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	22213
Santé	11870
Transports, manutention, magasinage	9458
Secrétariat, bureautique	9160
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	8951
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	8781
Accueil, hôtellerie, restauration, tourisme	8672
Enseignement, formation	8664
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	7258
Spécialités militaires	4900
Comptabilité, gestion	4561
Travail social	3850
Commerce, vente	3621

Intitulé de spécialité	Heures
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	2995
Spécialités plurivalentes des services	2663
Spécialités plurivalentes de la communication	2015
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1800
Animation culturelle, sportive et de loisirs	1613
Finances, banque, assurances	798
Coiffure, esthétique et autres services aux personnes	472
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	296
Aménagement du territoire, développement, urbanisme	254
Application des droits et statuts des personnes	206
Documentation, bibliothèque, administrations des données	84
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	70
Protection et développement du patrimoine	56

**Illustration 31 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations aux technologies industrielles fondamentales**

Intitulé de spécialité	Heures
Mines et carrières, génie civil, topographie	20252
Spécialités pluri technologiques : mécanique - électricité (y compris maintenance)	7756
Moteurs et mécanique auto	5557
Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)	4331
Spécialités pluri technologique : génie civil, construction, bois	3923
Bâtiment : construction et couverture	3718
Technologies industrielles fondamentales : génie industriel, procédés de transformation	3406
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts)	3210
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	2760
Bâtiment : finitions	2570
Agro-alimentaire, alimentation	2082
Métallurgie	1980
Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)	1370
Productions végétales, cultures spécialisées	1305
Travail du bois et de l'ameublement	700
Spécialités pluri technologiques de la transformation	280
Energie, génie climatique	112
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	82

**Illustration 32 : Répartition des heures de formation pour le domaine des formations des spécialités transversales**

<b>Intitulé de spécialité</b>	<b>Heures</b>
Développement des capacités comportementales et relationnelles	8870
Développement des capacités d'orientation, d'insertion et de réinsertion	3858
Développement des capacités individuelles d'organisation	877
Pratiques sportives	823
Développement des capacités mentales et apprentissages de base	627
Spécialités transversales	505
Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	79

Les 10 durées moyennes les plus longues dans l'ordre décroissant :

<b>Intitulé spécialité</b>	<b>Durée moyenne de la session de formation</b>
Pratiques sportives	823
Mines et carrières, génie civil, topographie	536
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts)	535
Sciences de la terre	534
Bâtiment : finitions	367
Arts plastiques	363
Spécialités militaires	350
Travail du bois et de l'ameublement	350
Musique, arts du spectacle	241
Coiffure, esthétique et autres services aux personnes	236

Les 10 durées moyennes les plus courtes dans l'ordre croissant

<b>Intitulé spécialité</b>	<b>Durée moyenne de la session de formation</b>
Physique - Chimie	4
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	10
Application des droits et statuts des personnes	12
Sciences naturelles (biologie - géologie)	14
Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel	16
Energie, génie climatique	17
Histoire	18
Commerce, vente	18
Documentation, bibliothèque, administrations des données	19
Secrétariat, bureautique	19

La durée moyenne des formations en 2013 est de 58 heures.

La durée des actions de formation se caractérise par des écarts importants entre les formations longues qui sont pour la plupart des formations diplômantes et les formations courtes voire très courtes durant moins de 4 heures.

Les formations durant plus de 5 jours (soit plus de 40 heures) représentent 16.3 % des actions réalisées.

Les formations de moins de 5 jours (soit entre 1 et 40 heures) représentent 82 % des actions (75 % en 2011) et durent en moyenne 16 heures (18 heures en 2011).

Les formations courtes de 8 heures et moins sont réalisées essentiellement dans les domaines suivants :

Intitulé des spécialités
Sécurité des biens et des personnes, polices, surveillance (y compris hygiène et sécurité)
Secrétariat, bureautique
Transports, manutention, magasinage
Commerce, vente
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
Santé
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
Spécialités plurivalente des échanges et de la gestion
Développement des capacités comportementales et relationnelles
Comptabilité, gestion

## 2.3 Le chiffre d'affaires en formation

Le montant total des produits financiers déclarés pour 2013 par les dispensateurs de formation s'élève à la somme de 6 063 612 229 F CFP contre 5 397 601 808 F CFP en 2012 soit une hausse de plus de 12 %.

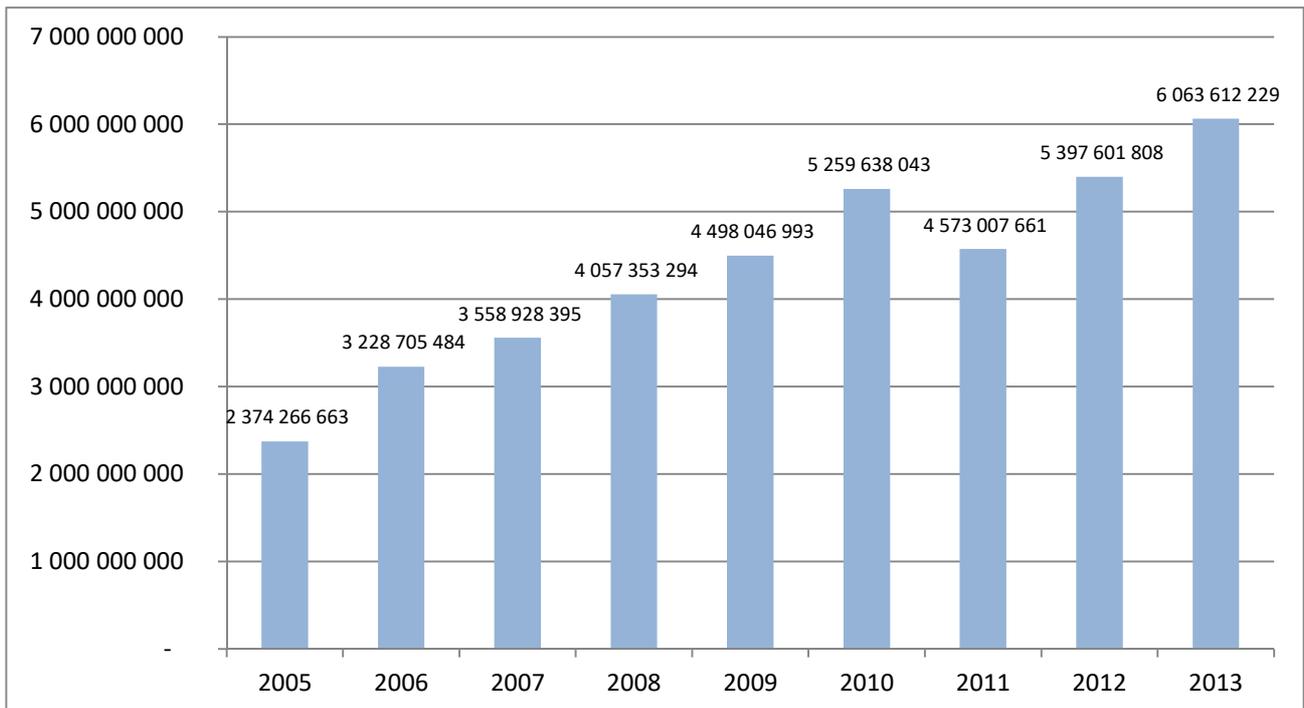
Cela représente 0,68% du PIB<sup>8</sup> de la Nouvelle-Calédonie en 2013, soit une augmentation de 0,12 points depuis 2011 (0,56% du PIB en 2011).

D'une manière générale, le montant des produits déclarés par les organismes de 2005 à 2013 a augmenté de 155 %.

---

<sup>8</sup> Calcul basé sur la dernière valeur du PIB accessible : 887.4 milliards de CFP pour l'année 2011 - source : ISEE – Economie – Entreprises – PIB et données macro-économiques – site internet : [www.isee.nc](http://www.isee.nc) – pour une part du CA de 0.54 % en FPC

**Illustration 33 : Montant total des produits financiers entre 2005 et 2013**

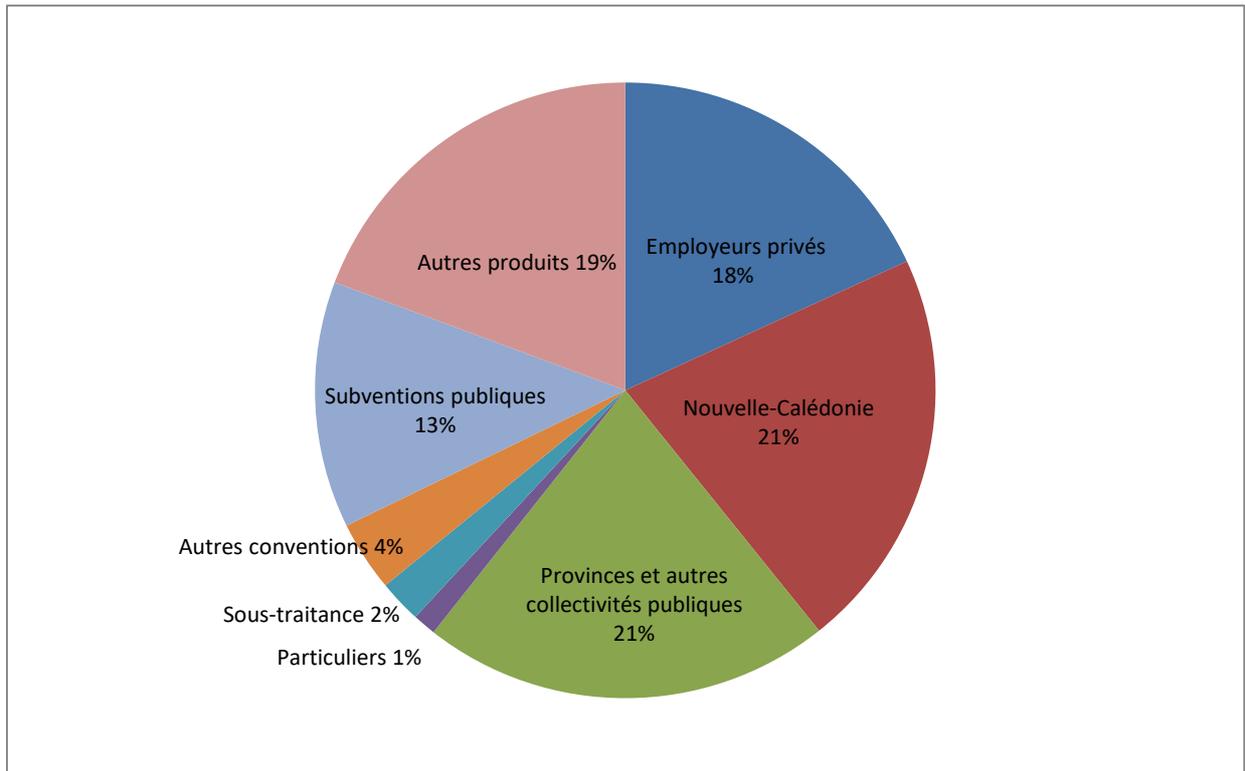


Les produits financiers des dispensateurs de formation proviennent de plusieurs sources :

- Les **subventions publiques** d'une part, qui ne sont pas la contrepartie de la production d'actions de formation mais le plus souvent de subventions d'équipement ou de fonctionnement. Elles peuvent être accordées par l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les provinces ou toute autre collectivité publique ;
- La **vente d'actions de formation** à différents clients, (au travers de conventions ou contrats de formation) :
  - les employeurs qui achètent de la formation au profit de leurs salariés ; on distingue les employeurs assujettis à l'obligation de participation au financement de la formation (employant 10 salariés et plus), les employeurs non assujettis (moins de 10 salariés) et les employeurs publics (Etat, collectivités locales et EPA) ;
  - la Nouvelle-Calédonie ;
  - les provinces Iles, Nord et Sud ;
  - les autres dispensateurs de formateurs de formation (travail en sous-traitance) ;
  - les personnes qui financent, sur leurs propres deniers, leur formation ;
  - les non résidents (exportation de formation,...).
- Les **produits divers** : Versements libératoires, location de salles, produits financiers, cotisations, etc....

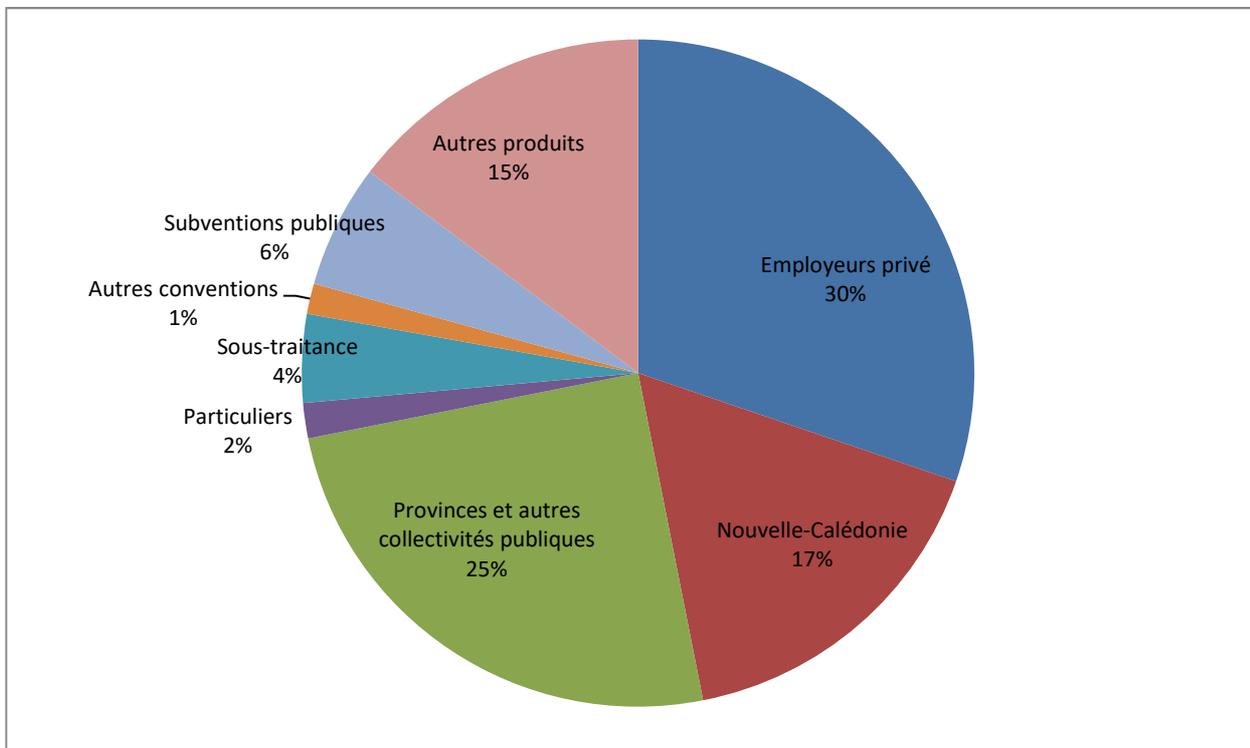
Les produits sont majoritairement le résultat de la vente de formation (68%), puis viennent les subventions publiques (13 %) et enfin les autres produits de la formation (19 %).

**Illustration 34 : Répartition des produits par origine**

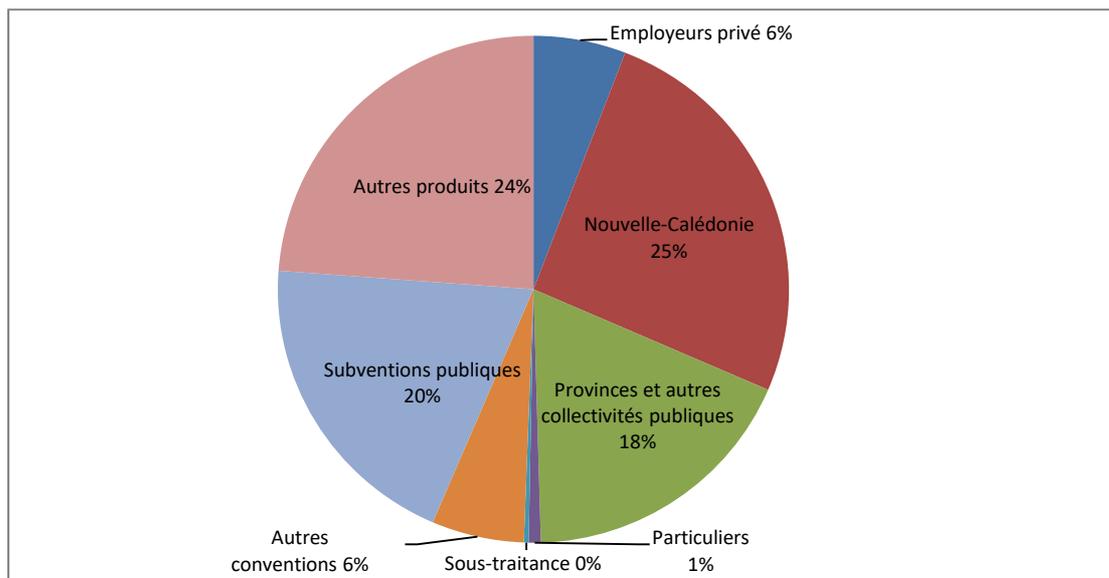


L'analyse des produits financiers des dispensateurs de formation montre que le poids des produits est différent selon que l'organisme appartienne au secteur privé ou public.

**Illustration 35 : Répartition des produits des prestataires du secteur privé**



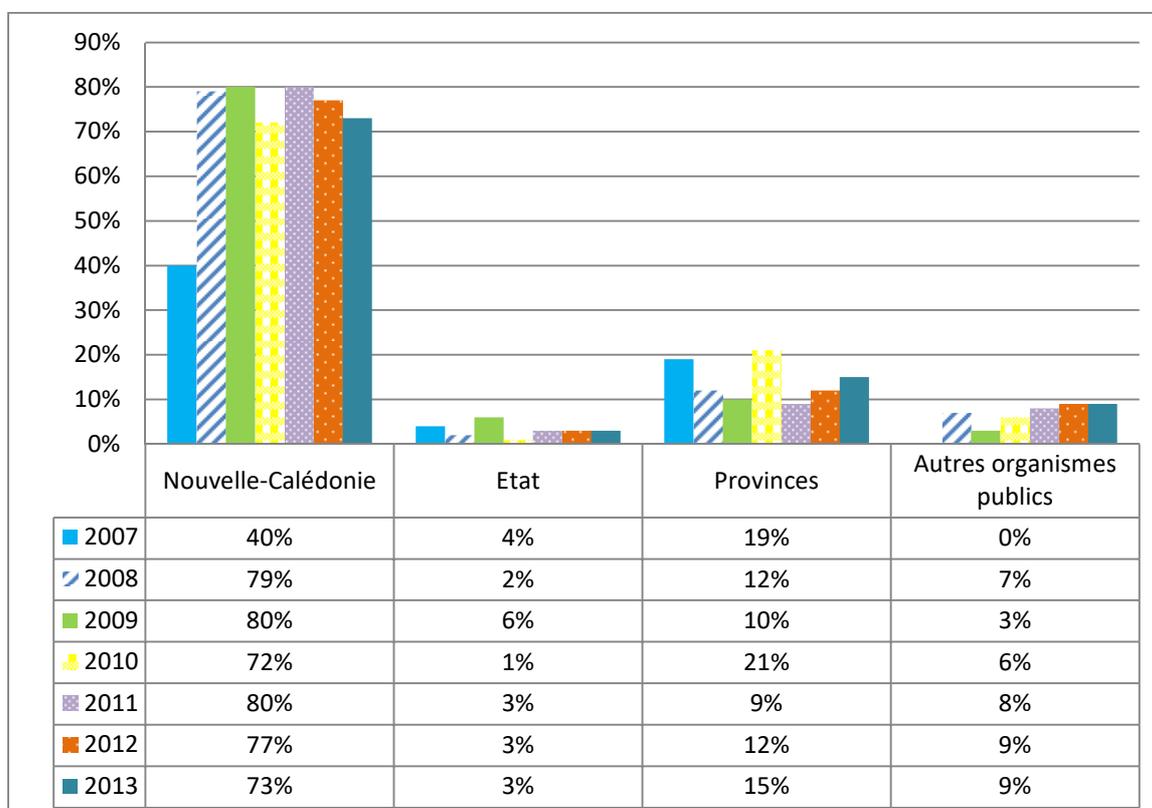
**Illustration 36 : Répartition des produits des prestataires du secteur public**



Les subventions en matière de formation professionnelle continue proviennent essentiellement de la Nouvelle-Calédonie (73 %), des provinces (15 %), de diverses collectivités publiques (9 %), et enfin de l'État (3 %).

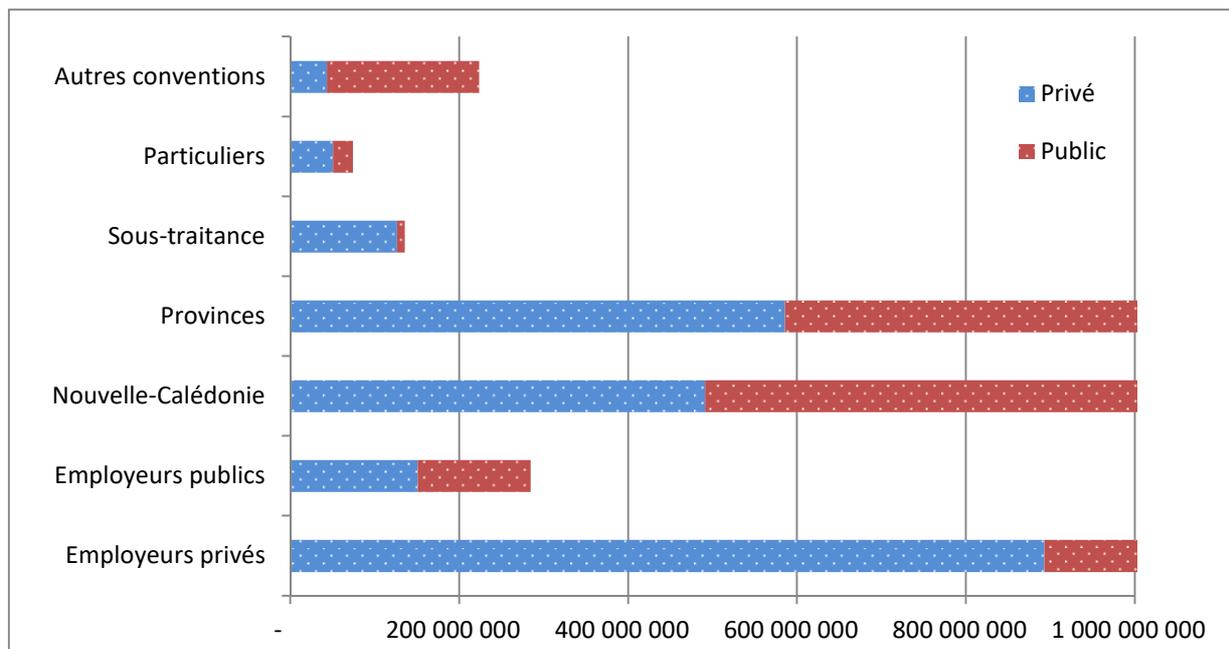
Le financement public<sup>9</sup> (subventions et achats de formation) représente 56 % des produits des dispensateurs de formation en 2013, tandis qu'il représentait 58 % en 2011 et 57 % en 2010.

**Illustration 37 : Part des subventions en provenance des collectivités publiques dans les produits des dispensateurs**



<sup>9</sup> Non compris les achats de formation en tant qu'employeur.

**Illustration 38 : Répartition des ventes de formation en XPF par type de prestataire**



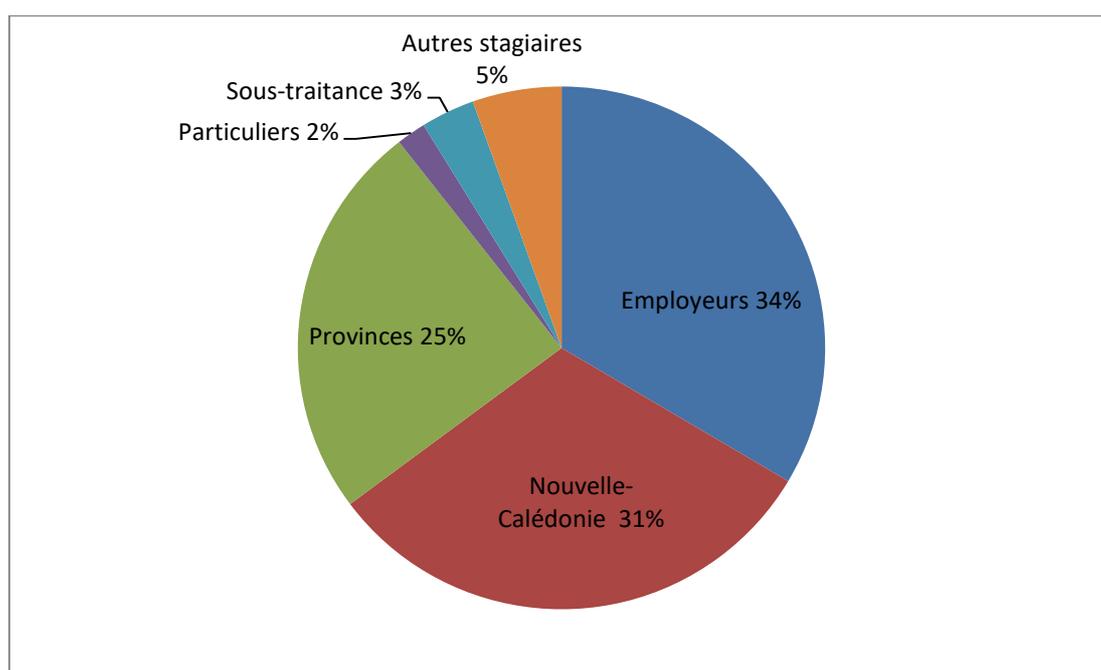
L'analyse des **ventes de formation** confirme le poids important de la puissance publique puisque la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les employeurs publics sont à l'origine de 43 % des ventes d'actions de formation.

Le poids du produit des ventes de formations a augmenté par rapport à 2011 puisqu'il représente 68 % (contre 60% en 2011) du chiffre d'affaires global réalisé en formation professionnelle continue en 2013. Les aides publiques ont diminué et constituent quant à elles, 13 % en 2013 (contre 19 % en 2011) du total des produits déclarés. Le poids des autres produits de formation reste stable et représente 19 % du chiffre d'affaires global réalisé en formation professionnelle continue.

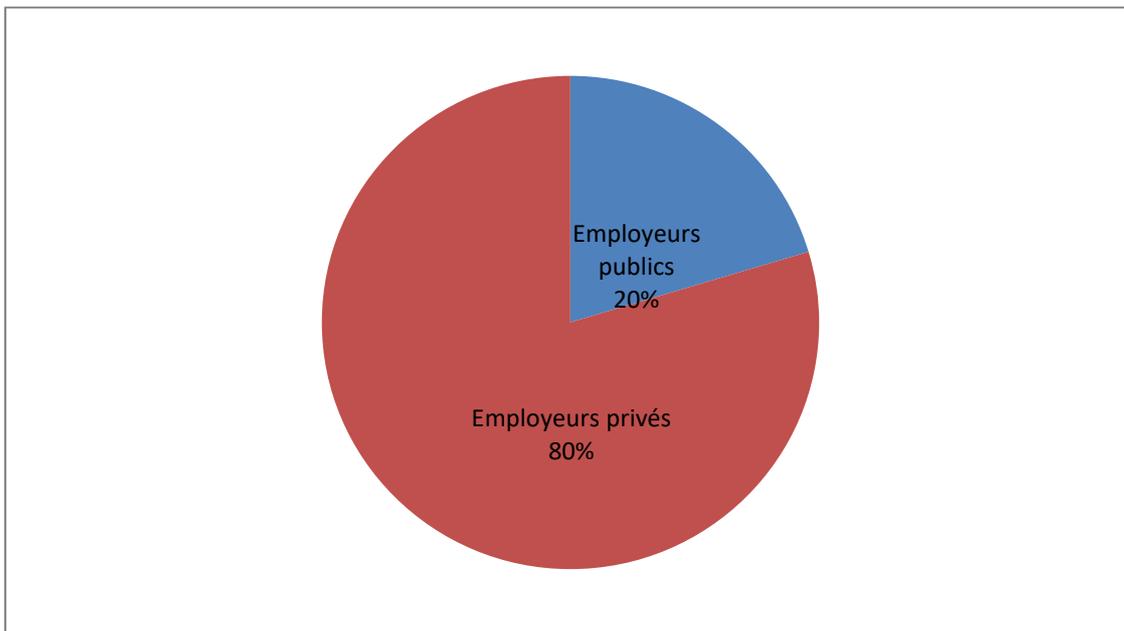
**Illustration 39 : Analyse détaillée des produits des dispensateurs**

Origine des produits		Totaux (en Xpf)	Répartition
Employeurs	Employeurs privés	1 093 512 550	18%
	Employeurs publics	279 710 542	5%
	<b>Total employeurs</b>	<b>1 373 223 092</b>	<b>23%</b>
Collectivités publiques	Conventions Nouvelle-Calédonie	1 282 704 305	21%
	Conventions Province des Iles	203 596 511	3%
	Conventions Province Nord	624 344 676	10%
	Conventions Province Sud	181 492 736	3%
	<b>Total conventions collectivités publiques</b>	<b>2 292 138 228</b>	<b>38%</b>
Autres ventes	Produits de sous-traitance	135 722 388	2%
	Produits de particuliers	74 090 838	1%
	Produits d'autres stagiaires	223 634 438	4%
	<b>Total autres ventes</b>	<b>433 447 664</b>	<b>7%</b>
<b>Total des ventes de prestations</b>		<b>4 098 808 984</b>	<b>68%</b>
Subventions publiques	Aides Etat	22 600 973	0,4%
	Aides NC	582 215 264	10%
	Provinces	116 572 509	2%
	Aides autres organismes publics	73 946 912	1%
	<b>Total aides publiques</b>	<b>795 335 658</b>	<b>13%</b>
Autres produits	Versements libératoires	555 883 840	9%
	Locations ou vente	19 111 562	0,3%
	Financements propres	1 579 131	0,03%
	Placements	17 700 002	0,3%
	Produits exceptionnels	347 564 018	6%
	Autres produits	227 629 034	4%
	<b>Total autres produits</b>	<b>1 169 467 587</b>	<b>19%</b>
<b>Total général des produits</b>		<b>6 063 612 229</b>	

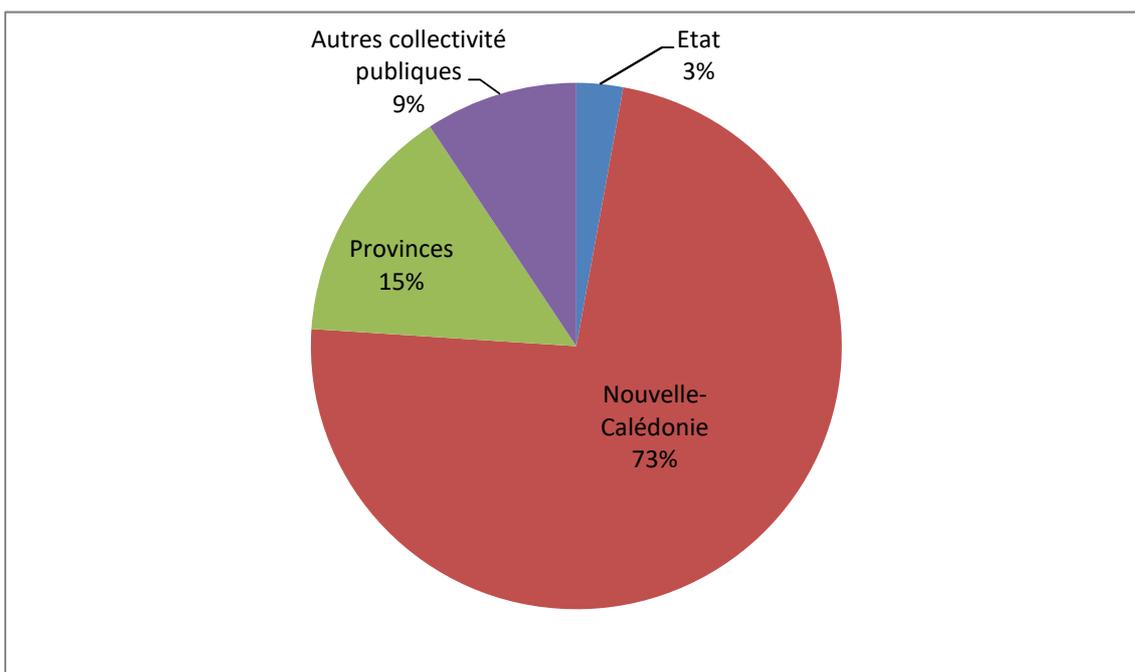
**Illustration 40 : Répartition des ventes de prestations de formation**



**Illustration 41 : Répartition des ventes de prestations de formation aux employeurs**



**Illustration 42 : Répartition des subventions publiques**

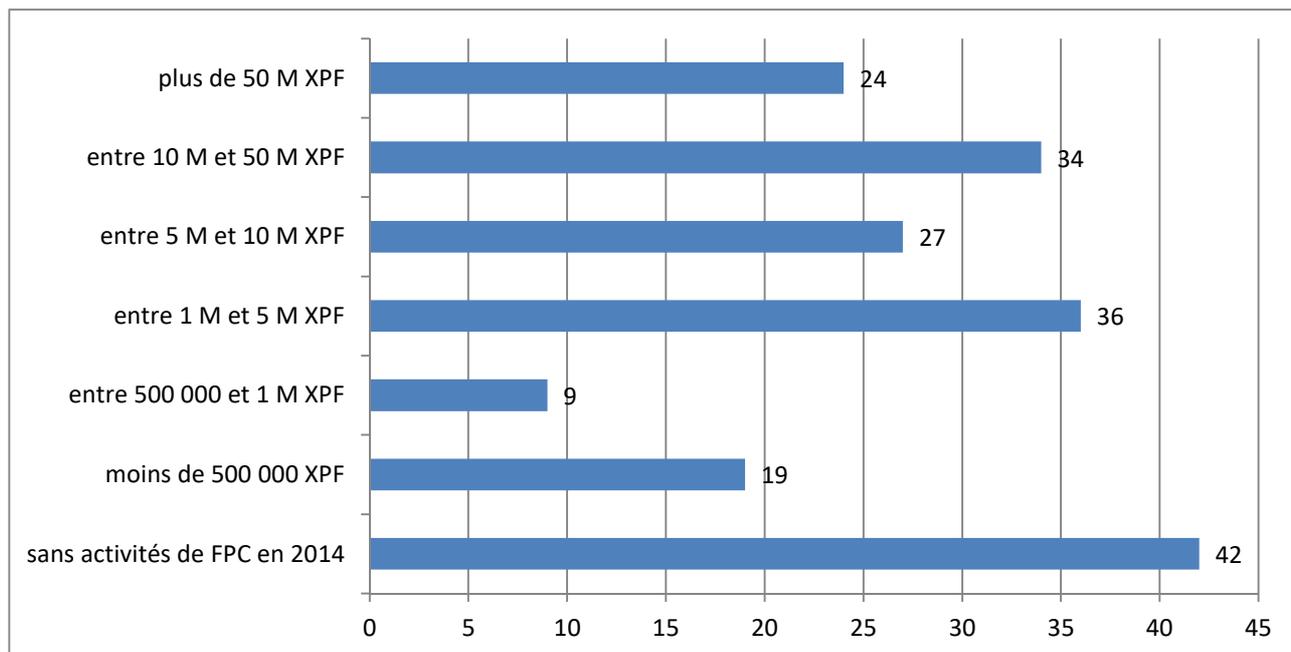


Les employeurs représentent 34 % des acheteurs de formation avec une prédominance logique pour les employeurs privés (80 % des ventes aux employeurs). Les dispensateurs de formation professionnelle continue déclarent vendre peu de formations à destination des employeurs publics (20 % des ventes).

Les produits de vente de formation aux employeurs (publics ou privés, assujettis ou non) restent stables puisqu'ils représentent 23 % du total général des produits réalisés en formation professionnelle continue par les dispensateurs (contre 22 % en 2011).

Le graphique ci-dessous montre que la majorité des dispensateurs a un chiffre d'affaires en formation professionnelle inférieur à 10 MF. Seuls 24 organismes (soit 13 %) dépassent 50 MF de chiffre d'affaires.

**Illustration 43 : Nombre de dispensateurs de formation par tranche de chiffre d'affaires en FPC**



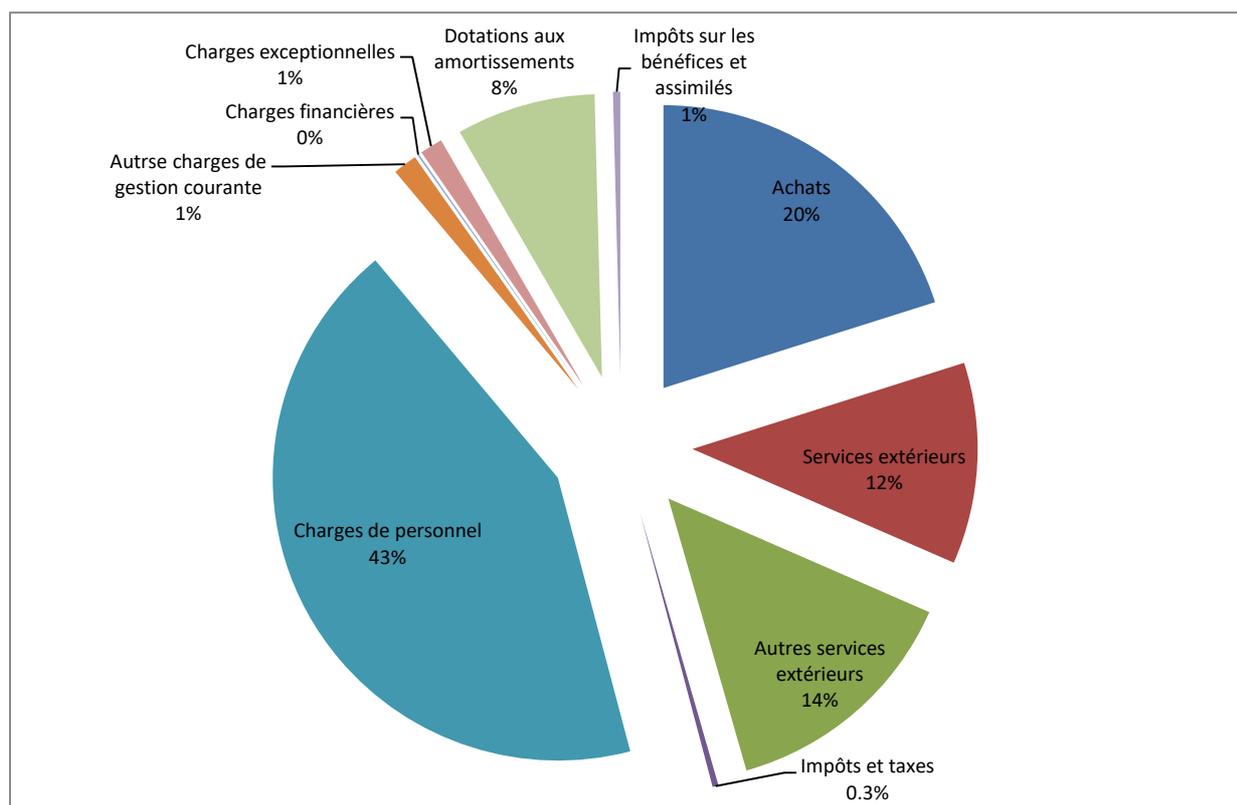
## 2.4 Les charges liées à l'activité de formation

Les charges sont réparties, selon le plan comptable général, comme suit :

- Les comptes 60 " Achats " qui regroupent essentiellement les achats de matières premières et fournitures, les achats de consommables (eau, électricité...) les achats de prestation de services ;
- Les comptes 61 "autres services extérieurs "qui regroupent la sous-traitance générale, la publicité, et; les locations immobilières et mobilières,
- Les comptes 62 "services extérieurs " qui regroupent notamment les transports
- Les comptes 63 " Impôts, taxes et versements assimilés " qui regroupent les impôts obligatoires en dehors de ceux sur les bénéfiques et les taxes reversées après collecte ;
- Les comptes 64 " Charges de personnel " qui regroupent les rémunérations du personnel, celles du travail de l'exploitant et les charges sociales ;
- Les comptes 65 " Autres charges de gestion courante " qui regroupent les sommes versées en redevances pour brevets, licences, logiciels et droits et également les pertes sur créances irrécouvrables ;
- Les comptes 66 " Charges financières " qui regroupent les charges d'intérêts, les pertes sur créance et les escomptes accordés ;
- Les comptes 67 " Charges exceptionnelles " sont très peu utilisés dans la comptabilité actuelle ;
- Les comptes 68 " Dotations aux amortissements et aux provisions " comporte des subdivisions distinguant les charges calculées d'exploitation, financières ou exceptionnelles ;
- Les compte 69 " Participation des salariés - Impôts sur les bénéfiques et assimilés " enregistre les charges de la participation des salariés aux résultats et les impôts sur les bénéfiques.

Le graphique suivant montre la répartition des charges par compte pour tous les organismes de formation. On constate que 43 % de ces charges sont dédiées au personnel. Les deux autres postes les plus élevés sont liés aux achats (20 %) avec notamment les achats de prestation de sous-traitance de formation et aux autres services extérieurs (14 %).

**Illustration 44 : Répartition des charges financières**



Le tableau suivant décrit la répartition de ces charges par poste et par type d'organisme de formation. L'analyse montre que les organismes publics ont des charges de personnel nettement plus élevées que les organismes privés (52 % contre 34 %), à l'exception des travailleurs indépendants pour qui la rémunération est le poste le plus élevé, ceux-ci n'ayant que peu de charges fixes (locaux, matériels, etc....) car ils interviennent en général dans les entreprises.

**Illustration 45 : Répartition des charges par poste et par type**

	Charges de personnel	Achats	Services extérieurs	Dotations aux amortissements	Autres charges *
<b>Moyenne des organismes privés</b>	<b>34%</b>	<b>26%</b>	<b>28%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>
Association	36%	19%	41%	2%	2%
Autre	22%	20%	57%	0%	1%
Organisme rattaché à une branche professionnelle	35%	14%	21%	27%	3%
Secteur privé : personne physique	60%	8%	21%	4%	6%
Secteur privé : SA, SARL,...	31%	36%	26%	4%	3%
<b>Moyenne des organismes publics</b>	<b>52%</b>	<b>15%</b>	<b>23%</b>	<b>6%</b>	<b>4%</b>
Administration publique	80%	19%	2%	0%	0%
Etablissement consulaire	30%	2%	63%	2%	3%
Etablissement public ou parapublic	52%	16%	19%	8%	5%
<b>Moyenne générale</b>	<b>43%</b>	<b>20%</b>	<b>25%</b>	<b>8%</b>	<b>4%</b>

**Illustration 45 : Répartition des charges par poste et par type**